



Maître d'Ouvrage :
SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DU PARC ÉOLIEN «L'ALEMONT»

OSTWIND

**PARC ÉOLIEN DU «L'ALEMONT»
COMMUNE DE BETTENCOURT-SAINT-OUEN**

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE



I'M IN ARCHITECTURE
80, RUE DU FAUBOURG SAINT DENIS 75010 PARIS
t 01 42 08 96 20
email : im.in.archi@gmx.com
site internet : im-in-architecture.com



Maître d'Ouvrage :
SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DU PARC ÉOLIEN «L'ALEMONT»

OSTWIND

**DEMANDE D'INSTALLATION DE L'ÉOLIENNE AL-01
ET D'UN POSTE DE LIVRAISON ELECTRIQUE
COMMUNE DE BETTENCOURT-SAINT-OUEN**

PIECES CONSTITUTIVES DU DOSSIER

- Formulaires de dépôt de demande de permis de construire
- Bordereau de dépôt des pièces jointes à une demande de permis de construire
- Déclaration nécessaire au calcul des impositions
- Relevé de propriété
- **PC1** - Plans de situation du terrain..... Cartes de situation du parc éolien de «L'Alemont» au 1/100000ème
Carte de situation du parc éolien de «L'Alemont» au 1/10000ème
Vue aérienne au 1/5000ème
Plan cadastral au 1/5000ème
- **PC2** - Plans de masse..... Plan de masse phase travaux au 1/2000ème
Plan de masse phase exploitation au 1/2000ème
Emprise de l'éolienne au 1/1500ème
Raccordement au réseau électrique existant au 1/2000ème
Principe d'aménagement des abords d'une éolienne phase travaux au 1/500ème
Principe d'aménagement des abords d'une éolienne phase exploitation au 1/500ème
- **PC3** - Plan en coupe du terrain et de la construction - Planche des détails des accès et des fondations
- **PC4** - Notice descriptive du site et présentant le projet et ses aménagements
- **PC5** - Plans des façades et des toitures - Face et profil de l'éolienne et du poste de livraison
- **PC6** - Insertion du projet dans son environnement
- **PC7** - Environnement proche
- **PC8** - Paysage lointain
- **PC11** - Étude d'impact
- **PC11-1** - Le dossier d'évaluation des incidences
- **PC25** - Justification du dépôt de la demande
- **Annexes** - Dossier technique
 - Notices de sécurité et d'accessibilité
 - Kbis de la S.E.P.E. « L'Alemont » et attestation Ordre des Architectes

PERMIS DE CONSTRUIRE

SIGNATURE :


I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 // im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN «L'ALEMONT»
COMMUNE DE BETTANCOURT-
SAINT-OUEN

MAITRE D'OUVRAGE:

OSTWIND

S.E.P.E. «L'ALEMONT»
1, Rue de Berne - Parc Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 7 500,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 504 134 966

LEGENDE :



Parc Eolien de «L'ALEMONT»
Commune de BETTENCOURT-SAINT-OUEN

**FORMULAIRE DE DÉPÔT DE DEMANDE
DE PERMIS DE CONSTRUIRE**

PERMIS DE CONSTRUIRE

SIGNATURE :


I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN «L'ALEMONT»
COMMUNE DE BETTENCOURT-
SAINT-OUEN

MAITRE D'OUVRAGE:

OSTWIND

S.E.P.E. «L'ALEMONT»
1, Rue de Berne - Parc Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 7 500,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 504 134 966

LEGENDE :





Demande de
 Permis d'aménager
 comprenant ou non des constructions et/ou des démolitions
 Permis de construire
 comprenant ou non des démolitions

Imprimer
Enregistrer
Réinitialiser



1/14

Pour les demandes de permis de construire de maisons individuelles et de leurs annexes, vous pouvez utiliser le formulaire spécifique cerfa n° 13406

Vous pouvez utiliser ce formulaire si :

- Vous réalisez un aménagement (lotissement, camping, aire de stationnement, parc d'attraction, terrain de sports ou loisirs,...)
- Vous réalisez une nouvelle construction
- Vous effectuez des travaux sur une construction existante
- Votre projet d'aménagement ou de construction comprend des démolitions

Pour savoir précisément à quelle formalité sont soumis vos travaux et aménagements, vous pouvez vous reporter à la notice explicative ou vous renseigner auprès de la mairie du lieu de votre projet.

Cadre réservé à la mairie du lieu du projet

PC ou PA Dpt Commune Année N° de dossier

La présente demande a été reçue à la mairie

le _____ Cachet de la mairie et signature du receveur

Dossier transmis : à l'Architecte des Bâtiments de France
 au Directeur du Parc National

*** 1 - Identité du ou des demandeurs**

Le demandeur indiqué dans le cadre ci-dessous sera le titulaire de la future autorisation et le redevable des taxes d'urbanisme

Si la demande est présentée par plusieurs personnes, indiquez leurs coordonnées sur la fiche complémentaire.

Les décisions prises par l'administration seront notifiées au demandeur indiqué ci-dessous. Une copie sera adressée aux autres demandeurs, qui seront co-titulaires de l'autorisation et solidairement responsables du paiement des taxes.

Vous êtes un particulier

Madame Monsieur

Nom : _____ Prénom : _____

Date et lieu de naissance

Date : _____ Commune : _____

Département : _____ (Indiquez 999 si vous êtes né(e) à l'étranger)

Vous êtes une personne morale

Dénomination : S.E.P.E. «L'ALEMONT» Raison sociale : SARL

N° SIRET : 5 0 4 1 3 4 9 6 6 0 0 0 1 8 Catégorie juridique : 5 4 9 8

Représentant de la personne morale : Madame Monsieur

Nom : KAYSER Prénom : FABIEN

2 - Coordonnées du demandeur

Adresse : Numéro : 1 Voie : Rue de Berne - Parc Européen de l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe

Lieu-dit : _____ Localité : SCHILTIGHEIM

Code postal : 6 7 3 0 0 BP : _____ Cedex : _____

Si le demandeur habite à l'étranger : Pays : _____ Division territoriale : _____

Si vous souhaitez que les courriers de l'administration (autres que les décisions) soient adressés à une autre personne, veuillez préciser son nom et ses coordonnées : Madame Monsieur Personne morale

Nom : _____ Prénom : _____

OU raison sociale : _____

Adresse : Numéro : _____ Voie : _____

Lieu-dit : _____ Localité : _____

Code postal : _____ BP : _____ Cedex : _____

Si le demandeur habite à l'étranger : Pays : _____ Division territoriale : _____

Téléphone : _____ indiquez l'indicatif pour le pays étranger : _____

J'accepte de recevoir par courrier électronique les documents transmis en cours d'instruction par l'administration à

l'adresse suivante : _____@_____

J'ai pris bonne note que, dans un tel cas, la date de notification sera celle de la consultation du courrier électronique ou, au plus tard, celle de l'envoi de ce courrier électronique augmentée de huit jours.

3 - Le terrain

3.1 - Localisation du (ou des) terrain(s)

Les informations et plans (voir liste des pièces à joindre) que vous fournissez doivent permettre à l'administration de localiser précisément le (ou les) terrain(s) concerné(s) par votre projet

Le terrain est constitué de l'ensemble des parcelles cadastrales d'un seul tenant appartenant à un même propriétaire

Adresse du (ou des) terrain(s)

Numéro : _____ Voie : _____

Lieu-dit : _____ Localité : COMMUNE DE BETTANCOURT-SAINT-OUEN

Code postal : 8 0 6 1 0 BP : _____ Cedex : _____

Références cadastrales : **section et numéro**¹ (si votre projet porte sur plusieurs parcelles cadastrales, veuillez indiquer les premières ci-dessous et les suivantes sur une feuille séparée) : Section ZM Parcelle 8

Superficie du (ou des) terrain(s) (en m²) : 285 010

3.2 - Situation juridique du terrain (ces données, qui sont facultatives, peuvent toutefois vous permettre de faire valoir des droits à construire ou de bénéficier d'impositions plus favorables)

Êtes-vous titulaire d'un certificat d'urbanisme pour ce terrain ? Oui Non Je ne sais pas

Le terrain est-il situé dans un lotissement ? Oui Non Je ne sais pas

Le terrain est-il situé dans une Zone d'Aménagement Concertée (Z.A.C.) ? Oui Non Je ne sais pas

Le terrain fait-il partie d'un remembrement urbain (Association Foncière Urbain) ? Oui Non Je ne sais pas

Le terrain est-il situé dans un périmètre ayant fait l'objet d'une convention de Projet Urbain

Partenarial (P.U.P) ? Oui Non Je ne sais pas

Le projet est-il situé dans le périmètre d'une Opération d'Intérêt National (O.I.N) ? Oui Non Je ne sais pas

Si votre terrain est concerné par l'un des cas ci-dessus, veuillez préciser, si vous les connaissez, les dates de décision ou d'autorisation, les numéros et les dénominations : _____

3.3 - Terrain issu d'une division de propriété

Si votre terrain est issu de la division d'une propriété bâtie effectuée il y a moins de 10 ans, demandez à la mairie si le plan local d'urbanisme comporte une règle limitant vos droits à construire, instituée antérieurement à la date de la division. Si cette règle existe, le vendeur doit vous avoir remis une attestation indiquant la surface des constructions déjà établies sur l'autre partie du terrain.

Indiquez cette surface (en m²) : _____ et la superficie du terrain avant division (en m²) : _____

ou joignez à votre demande une copie de l'attestation

4 - À remplir pour une demande concernant un projet d'aménagement

Si votre projet ne comporte pas d'aménagements, reportez-vous directement au cadre 5 (projet de construction)

4.1 - Nature des travaux, installations ou aménagements envisagés (cochez la ou les cases correspondantes)

Quel que soit le secteur de la commune

- Lotissement
- Remembrement réalisé par une association foncière urbaine libre
- Terrain de camping
- Parc résidentiel de loisirs ou village de vacances
- Aménagement d'un terrain pour la pratique de sports ou de loisirs motorisés
- Aménagement d'un parc d'attraction ou d'une aire de jeux et de sports
- Aménagement d'un golf
- Aires de stationnement ouvertes au public, dépôts de véhicules et garages collectifs de caravanes ou de résidences mobiles de loisirs
 - Contenance (nombre d'unités) : _____
- Travaux d'affouillements ou d'exhaussements du sol :
 - Superficie (en m²) : _____
 - Profondeur (pour les affouillements) : _____
 - Hauteur (pour les exhaussements) : _____

Dans les secteurs protégés

Aménagement situé dans un espace remarquable ou milieu du littoral identifié dans un document d'urbanisme comme devant être protégé¹ :

- Chemin piétonnier ou objet mobilier destiné à l'accueil ou à l'information du public, lorsqu'ils sont nécessaires à la gestion ou à l'ouverture au public de ces espaces ou milieux
- Aménagement nécessaire à l'exercice des activités agricoles, de pêche et de culture marine ou lacustres, conchylicoles, pastorales et forestières

Aménagement situé dans un secteur sauvegardé¹ :

- Création d'une voie
- Travaux ayant pour effet de modifier les caractéristiques d'une voie existante
- Création d'un espace public

Aménagement situé dans un site classé ou une réserve naturelle¹ :

- Création d'un espace public

¹ En cas de besoin, vous pouvez vous renseigner auprès de la mairie

Courte description de votre projet ou de vos travaux :

Superficie du (ou des) terrain(s) à aménager (en m²) :

Si les travaux sont réalisés par tranches, veuillez en préciser le nombre et leur contenu :

4.2 - À remplir pour une demande concernant un lotissement

Nombre maximum de lots projetés :

Surface de plancher maximale envisagée (en m²) :

Comment la constructibilité globale sera-t-elle répartie ?

- Par application du coefficient d'occupation du sol (COS) à chaque lot
 Conformément aux plans ou tableaux joints à la présente demande
 La constructibilité sera déterminée à la vente de chaque lot. Dans ce cas, le lotisseur devra fournir un certificat aux constructeurs.

Le projet fait-il l'objet d'une demande de travaux de finition différés ? Oui Non

si oui, quelle garantie sera utilisée ?

consignation en compte bloqué ou garantie financière d'achèvement des travaux

joindre la convention

Le projet fait-il l'objet d'une demande de vente ou location de lots par anticipation ? Oui Non

4.3 - À remplir pour l'aménagement d'un camping ou d'un autre terrain aménagé en vue de l'hébergement touristique

Nombre maximum d'emplacements réservés aux tentes, caravanes ou résidences mobiles de loisirs :

Nombre maximal de personnes accueillies :

Implantation d'habitations légères de loisirs (HLL)

Nombre d'emplacements réservés aux HLL :

Surface de plancher prévue, réservée aux HLL :

Lorsque le terrain est destiné à une exploitation saisonnière, veuillez préciser la (ou les) période(s) d'exploitation :

Agrandissement ou réaménagement d'une structure existante ? Oui Non

Si oui, joindre un plan indiquant l'état actuel et les aménagements

5 - À remplir pour une demande comprenant un projet de construction

5.1 - Architecte

Vous avez eu recours à un architecte : Oui Non

Si oui, vous devez lui faire compléter les rubriques ci-dessous et lui faire apposer son cachet

Nom de l'architecte : RAES Prénom : VINCENT

Numéro : 80 Voie : RUE DU FAUBOURG SAINT DENIS

Lieu-dit : _____ Localité : PARIS

Code postal : 75010 BP : _____ Cedex : _____

N° d'inscription sur le tableau de l'ordre : S14812

Conseil Régional de : ILE DE FRANCE

Téléphone : 01 42 08 96 20 ou Télécopie : _____ ou

Adresse électronique : _____ im.in.archi @ gmx.com

En application de l'article R. 431-2 du code de l'urbanisme, j'ai pris connaissance des règles générales de construction prévues par le chapitre premier du titre premier du livre premier du code de la construction et de l'habitation et notamment, lorsque la construction y est soumise, les règles d'accessibilité fixées en application de l'article L. 111-7 de ce code.

Signature de l'architecte :

Cachet de l'architecte :

I'M IN ARCHITECTURE
 80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
 06 71 15 45 63 // im.in.archi@gmx.com
 SARL au capital de 16500€
 533 863 940 R.C.S. PARIS

Si vous n'avez pas eu recours à un architecte (ou un agréé en architecture), veuillez cocher la case ci-dessous :

Je déclare sur l'honneur que mon projet entre dans l'une des situations pour lesquelles le recours à l'architecte n'est pas obligatoire.

5.2 - Nature du projet envisagé

- Nouvelle construction
 Travaux sur construction existante

Le terrain doit être divisé en propriété ou en jouissance avant l'achèvement de la (ou des) construction(s)

Courte description de votre projet ou de vos travaux :

Construction d'une éolienne comprenant :

Mât tubulaire en acier

3 pâles en fibre de verre renforcée epoxy et fibres de carbone

Diamètre de rotor : 90m

Hauteur de moyeu : 105m

Hauteur en bout de pâles : 150 m

Teinte blanche

Construction d'un poste électrique :

Dimensions = 10 mètres de longueur, 2,75 mètres de largeur Hauteur : 2,73mètres

Teinte RAL 6001

Si votre projet nécessite une puissance électrique supérieure à 12 kVA monophasé (ou 36 kVA triphasé), indiquez la puissance électrique nécessaire à votre projet :

2 Vous pouvez vous dispenser du recours à un architecte (ou un agréé en architecture) si vous êtes un particulier ou une exploitation agricole à responsabilité limitée à associé unique et que vous déclarez vouloir édifier ou modifier pour vous-même :
 - Une construction à usage autre qu'agricole qui n'excède pas 170 m² ;
 - Une extension de construction à usage autre qu'agricole si cette extension n'a pas pour effet de porter l'ensemble après travaux au-delà de 170m² ;
 - Une construction à usage agricole dont la surface de plancher et l'emprise au sol n'excèdent pas 800 m² ;
 - Des serres de production dont le pied-droit a une hauteur inférieure à 4 m et qui n'excèdent pas 2000 m².

5.3 - Informations complémentaires

Nombre total de logements créés : dont individuels : dont collectifs :

Répartition du nombre total de logement créés par type de financement :

Logement Locatif Social Accession Sociale (hors prêt à taux zéro) Prêt à taux zéro

Autres financements : _____

Mode d'utilisation principale des logements :

Occupation personnelle (particulier) ou en compte propre (personne morale) Vente Location

S'il s'agit d'une occupation personnelle, veuillez préciser : Résidence principale Résidence secondaire

Si le projet porte sur une annexe à l'habitation, veuillez préciser : Piscine Garage Véranda Abri de jardin

Autres annexes à l'habitation : _____

Si le projet est un foyer ou une résidence, à quel titre :

Résidence pour personnes âgées Résidence pour étudiants Résidence de tourisme

Résidence hôtelière à vocation sociale Résidence sociale Résidence pour personnes handicapées

Autres, précisez : _____

Nombre de chambres créées en foyer ou dans un hébergement d'un autre type : _____

Répartition du nombre de logements créés selon le nombre de pièces :

1 pièce 2 pièces 3 pièces 4 pièces 5 pièces 6 pièces et plus

Nombre de niveaux du bâtiment le plus élevé :

Indiquez si vos travaux comprennent notamment :

Extension Surélévation Création de niveaux supplémentaires

5.4 - Construction périodiquement démontée et ré-installée

Période(s) de l'année durant laquelle (lesquelles) la construction doit être démontée : _____

5.5 - Destination des constructions et tableau des surfaces

surfaces de plancher³ en m²

Destinations	Surface existante avant travaux (A)	Surface créée ⁴ (B)	Surface créée par changement de destination ⁵ (C)	Surface supprimée ⁶ (D)	Surface supprimée par changement de destination ⁶ (E)	Surface totale = (A) + (B) + (C) - (D) - (E)
Habitation						
Hébergement hôtelier						
Bureaux						
Commerce						
Artisanat ⁷						
Industrie		48,28				48,28
Exploitation agricole ou forestière						
Entrepôt						
Service public ou d'intérêt collectif						
Surfaces totales (m²)		48,28				48,28

5.6 - Information sur la destination des constructions futures en cas de réalisation au bénéfice d'un service public ou d'intérêt collectif :

Transport Enseignement et recherche Action sociale
Ouvrage spécial Santé Culture et loisir

³ Vous pouvez vous aider de la fiche d'aide pour le calcul des surfaces.

La surface de plancher d'une construction est égale à la somme des surfaces de plancher closes et couvertes, sous une hauteur de plafond supérieure à 1,80 m, calculée à partir du nu intérieur des façades, après déduction, sous certaines conditions, des vides et des trémies, des aires de stationnement, des caves ou celliers, des combles et des locaux techniques ainsi que, dans les immeubles collectifs, une part forfaitaire des surfaces de plancher affectées à l'habitation (voir article R.112-2 du Code de l'urbanisme).

⁴ Il peut s'agir soit d'une surface nouvelle construite à l'occasion des travaux, soit d'une surface résultant de la transformation d'un local non constitutif de surface de plancher (ex : transformation du garage d'une habitation en chambre).

⁵ Le changement de destination consiste à transformer une surface existante de l'une des neuf destinations mentionnées dans le tableau vers une autre de ces destinations. Par exemple : la transformation de surfaces de bureaux en hôtel ou la transformation d'une habitation en commerce.

⁶ Il peut s'agir soit d'une surface démolie à l'occasion des travaux, soit d'une surface résultant de la transformation d'un local constitutif de surface de plancher (ex : transformation d'un commerce en local technique dans un immeuble commercial).

⁷ L'activité d'artisan est définie par la loi n°96 603 du 5 juillet 1996 dans ses articles 19 et suivants, « activités professionnelles indépendantes de production, de transformation, de réparation, ou prestation de service relevant de l'artisanat et figurant sur une liste annexée au décret N° 98-247 du 2 avril 1998 ».

5.7 - Stationnement

Nombre de places de stationnement

Avant réalisation du projet : Après réalisation du projet :

Places de stationnement affectées au projet, aménagées ou réservées en dehors du terrain sur lequel est situé le projet

Adresse(s) des aires de stationnement : _____

Nombre de places : _____

Surface totale affectée au stationnement : _____ m², dont surface bâtie : _____ m²

Pour les commerces et cinémas :

Emprise au sol des surfaces, bâties ou non, affectées au stationnement : _____

6 - À remplir lorsque le projet nécessite des démolitions

Tous les travaux de démolition ne sont pas soumis à permis. Il vous appartient de vous renseigner auprès de la mairie afin de savoir si votre projet de démolition nécessite une autorisation. Vous pouvez également demander un permis de démolir distinct de la présente demande.

Date(s) approximative(s) à laquelle le ou les bâtiments dont la démolition est envisagée ont été construits : _____

- Démolition totale
 Démolition partielle

En cas de démolition partielle, veuillez décrire les travaux qui seront, le cas échéant, effectués sur les constructions restantes :

Nombre de logement démolis :

7 - Participation pour voirie et réseaux

Si votre projet se situe sur un terrain soumis à la participation pour voirie et réseaux (PVR), indiquez les coordonnées du propriétaire ou celles du bénéficiaire de la promesse de vente, s'il est différent du demandeur

Madame Monsieur Personne morale

Nom : _____ Prénom : _____

OU raison sociale : _____

Adresse : Numéro : _____ Voie : _____

Lieu-dit : _____ Localité : _____

Code postal : BP : Cedex :

Si le demandeur habite à l'étranger : Pays : _____ Division territoriale : _____

8 - Engagement du (ou des) demandeurs

J'atteste avoir qualité pour demander la présente autorisation.⁸

Je soussigné(e), auteur de la demande, certifie exacts les renseignements fournis.

J'ai pris connaissance des règles générales de construction prévues par le chapitre premier du titre premier du livre premier du code de la construction et de l'habitation et notamment, lorsque la construction y est soumise, les règles d'accessibilité fixées en application de l'article L. 111-7 de ce code.

Je suis informé(e) que les renseignements figurant dans cette demande serviront au calcul des impositions prévues par le code de l'urbanisme.

À _____

Le : _____

Signature du (des) demandeur(s)

Votre demande doit être établie en quatre exemplaires et doit être déposée à la mairie du lieu du projet.

Vous devrez produire :

- un exemplaire supplémentaire, si votre projet se situe en périmètre protégé au titre des monuments historiques ;
- un exemplaire supplémentaire, si votre projet se situe dans un site classé, un site inscrit ou une réserve naturelle ;
- deux exemplaires supplémentaires, si votre projet se situe dans un cœur de parc national.

Si vous êtes un particulier : la loi n° 78 -17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses contenues dans ce formulaire pour les personnes physiques. Elle garantit un droit d'accès aux données nominatives les concernant et la possibilité de rectification. Ces droits peuvent être exercés à la mairie. Les données recueillies seront transmises aux services compétents pour l'instruction de votre demande.

Si vous souhaitez vous opposer à ce que les informations nominatives comprises dans ce formulaire soient utilisées à des fins commerciales, cochez la case ci-contre :

⁸ Vous pouvez déposer une demande si vous êtes dans un des quatre cas suivants :

- vous êtes propriétaire du terrain ou mandataire du ou des propriétaires ;
- vous avez l'autorisation du ou des propriétaires ;
- vous êtes co-indivisaire du terrain en indivision ou son mandataire ;
- vous avez qualité pour bénéficier de l'expropriation du terrain pour cause d'utilité publique.

Parc Eolien de «L'ALEMONT»
Commune de BETTENCOURT-SAINT-OUEN

**BORDEREAU DE DÉPÔT DES PIÈCES JOINTES
À UNE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE**

PERMIS DE CONSTRUIRE

SIGNATURE :


I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN «L'ALEMONT»
COMMUNE DE BETTENCOURT-
SAINT-OUEN

MAITRE D'OUVRAGE:

OSTWIND
S.E.P.E. «L'ALEMONT»
1, Rue de Berne - Parc Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 7 500,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 504 134 966

LEGENDE :





Bordereau de dépôt des pièces jointes à une demande de permis de construire

**Cochez les cases correspondant aux pièces jointes à votre demande
et reportez le numéro correspondant sur la pièce jointe**

Pour toute précision sur le contenu exact des pièces à joindre à votre demande, vous pouvez vous référer à la liste détaillée qui vous a été fournie avec le formulaire de demande et vous renseigner auprès de la mairie ou du service départemental de l'Etat chargé de l'urbanisme

Cette liste est exhaustive et aucune autre pièce ne peut vous être demandée

Vous devez fournir quatre dossiers complets constitués chacun d'un exemplaire du formulaire de demande accompagné des pièces nécessaires à l'instruction de votre permis, parmi celles énumérées ci-dessous [art. R.423-2 b) du code de l'urbanisme]. Des exemplaires supplémentaires du dossier complet sont parfois nécessaires si vos travaux sont situés dans un secteur protégé (monument historique, site, réserve naturelle, parc national,...)¹.

Cinq exemplaires supplémentaires des pièces PC1, PC2 et PC3, en plus de ceux fournis dans chaque dossier, sont demandés afin d'être envoyés à d'autres services pour consultation et avis [art. A. 431-9 du code de l'urbanisme].

1) Pièces obligatoires pour tous les dossiers :

Pièce	Nombre d'exemplaires à fournir
<input checked="" type="checkbox"/> PC1. Un plan de situation du terrain [Art. R. 431-7 a) du code de l'urbanisme]	1 exemplaire par dossier + 5 exemplaires supplémentaires
<input checked="" type="checkbox"/> PC2. Un plan de masse des constructions à édifier ou à modifier [Art. R. 431-9 du code de l'urbanisme]	1 exemplaire par dossier + 5 exemplaires supplémentaires
<input checked="" type="checkbox"/> PC3. Un plan en coupe du terrain et de la construction [Article R. 431-10 b) du code de l'urbanisme]	1 exemplaire par dossier + 5 exemplaires supplémentaires
<input checked="" type="checkbox"/> PC4. Une notice décrivant le terrain et présentant le projet [Art. R. 431-8 du code de l'urbanisme]	1 exemplaire par dossier
<input checked="" type="checkbox"/> PC5. Un plan des façades et des toitures [Art. R. 431-10 a) du code de l'urbanisme]	1 exemplaire par dossier
<input checked="" type="checkbox"/> PC6. Un document graphique permettant d'apprécier l'insertion du projet de construction dans son environnement [Art. R. 431-10 c) du code de l'urbanisme] ²	1 exemplaire par dossier
<input checked="" type="checkbox"/> PC7. Une photographie permettant de situer le terrain dans l'environnement proche [Art. R. 431-10 d) du code de l'urbanisme] ²	1 exemplaire par dossier
<input checked="" type="checkbox"/> PC8. Une photographie permettant de situer le terrain dans le paysage lointain [Art. R. 431-10 d) du code de l'urbanisme] ²	1 exemplaire par dossier

2) Pièces à joindre selon la nature ou la situation du projet :

Pièce	Nombre d'exemplaires à fournir
Si votre projet porte sur des travaux nécessaires à la réalisation d'une opération de restauration immobilière ou sur des travaux exécutés à l'intérieur d'un bâtiment situé dans un secteur sauvegardé ou à l'intérieur d'un immeuble inscrit au titre des monuments historiques :	
<input type="checkbox"/> PC9. Un document graphique faisant apparaître l'état initial et l'état futur de chacune des parties du bâtiment faisant l'objet des travaux. [Art. R. 431-11 du code de l'urbanisme]	1 exemplaire par dossier
Si votre projet se situe sur le domaine public ou en surplomb du domaine public :	
<input type="checkbox"/> PC10. L'accord du gestionnaire du domaine pour engager la procédure d'autorisation d'occupation temporaire du domaine public [Art. R. 431-13 du code de l'urbanisme]	1 exemplaire par dossier
Si votre projet est soumis à l'obligation de réaliser une étude d'impact :	
<input checked="" type="checkbox"/> PC11. L'étude d'impact ou la décision de dispense d'une telle étude [Art. R. 431-16 a) du code de l'urbanisme]	1 exemplaire par dossier
Si votre projet est susceptible d'affecter de manière significative un site Natura 2000 :	
<input checked="" type="checkbox"/> PC11-1. Le dossier d'évaluation des incidences prévu à l'art. R. 414-23 du code de l'environnement ou l'étude d'impact en tenant lieu [Art. R.431-16 b) du code de l'urbanisme]	1 exemplaire par dossier

¹ Se renseigner auprès de la mairie

² Cette pièce n'est pas exigée si votre projet se situe dans un périmètre ayant fait l'objet d'un permis d'aménager

Si votre projet est accompagné de la réalisation ou de la réhabilitation d'une installation d'assainissement non collectif:

<input type="checkbox"/> PC11-2. L'attestation de conformité du projet d'installation [Art. R.431-16 c) du code de l'urbanisme]	1 exemplaire par dossier
---	--------------------------

Si votre projet est tenu de respecter les règles parasismiques et paracycloniques :

<input type="checkbox"/> PC12. L'attestation d'un contrôleur technique [Art. R. 431-16 d) du code de l'urbanisme]	1 exemplaire par dossier
---	--------------------------

Si votre projet se situe dans une zone où un plan de prévention des risques impose la réalisation d'une étude :

<input type="checkbox"/> PC13. L'attestation de l'architecte ou de l'expert certifiant que l'étude a été réalisée et que le projet la prend en compte [Art. R. 431-16 e) du code de l'urbanisme]	1 exemplaire par dossier
--	--------------------------

Si votre projet nécessite un agrément :

<input type="checkbox"/> PC14. La copie de l'agrément [Art. R. 431-16 f) du code de l'urbanisme]	1 exemplaire par dossier
--	--------------------------

Si votre projet se situe en commune littorale dans un espace remarquable ou dans un milieu à préserver :

<input type="checkbox"/> PC15. Une notice précisant l'activité économique qui doit être exercée dans le bâtiment [Art. R. 431-16 g) du code de l'urbanisme]	1 exemplaire par dossier
---	--------------------------

Si votre projet nécessite une étude de sécurité publique :

<input type="checkbox"/> PC16. L'étude de sécurité [Art. R. 431-16 h) du code de l'urbanisme]	1 exemplaire par dossier
---	--------------------------

Si votre projet est tenu de respecter la réglementation thermique :

<input type="checkbox"/> PC 16-1. Le formulaire attestant la prise en compte de la réglementation thermique et, le cas échéant, la réalisation de l'étude de faisabilité relative aux approvisionnements en énergie, prévu par les articles R. 111-20-1 et R. 111-20-2 du code de la construction et de l'habitation [Art. R. 431-16 i) du code de l'urbanisme]	1 exemplaire par dossier
---	--------------------------

Si votre projet porte sur des constructions situées dans un emplacement réservé à la réalisation d'un programme de logements par le plan local d'urbanisme ou le document en tenant lieu [Ancien art. L. 123-2 b) du code de l'urbanisme] ou dans un secteur délimité par le plan local d'urbanisme ou le document d'urbanisme en tenant lieu dans lesquels, en cas de réalisation d'un programme de logement, une partie de ce programme doit être affectée à des catégories de logements locatifs sociaux [Ancien art. L. 123-2 d) ou art. L. 123-1 16° du code de l'urbanisme] :

<input type="checkbox"/> PC17. Un tableau indiquant la surface de plancher des logements créés correspondant aux catégories de logements dont la construction sur le terrain est imposée par le plan local d'urbanisme ou le document d'urbanisme en tenant lieu [Art. R. 431-16-1 du code de l'urbanisme]	1 exemplaire par dossier
--	--------------------------

Si votre projet porte sur des constructions situées dans un secteur délimité par le plan local d'urbanisme ou le document en tenant lieu dans lequel les programmes de logements doivent comporter une proportion de logements d'une taille minimale [Art. L. 123-1 15° du code de l'urbanisme] :

<input type="checkbox"/> PC17-1. Un tableau indiquant la proportion de logements de la taille minimale imposée par le plan local d'urbanisme ou par le document en tenant lieu [Art. R. 431-16-2 du code de l'urbanisme]	1 exemplaire par dossier
--	--------------------------

Si vous demandez un dépassement de COS (coefficient d'occupation des sols) justifié par la construction de logements sociaux :

<input type="checkbox"/> PC18. La délimitation de cette partie des constructions [Art. R. 431-17 a) du code de l'urbanisme]	1 exemplaire par dossier
<input type="checkbox"/> PC19. La mention de la surface de plancher correspondante [Art. R. 431-17 b) du code de l'urbanisme]	1 exemplaire par dossier
<input type="checkbox"/> PC20. L'estimation sommaire du coût foncier qui lui sera imputé [Art. R. 431-17 c) du code de l'urbanisme]	1 exemplaire par dossier
<input type="checkbox"/> PC21. Dans les communes de la métropole, l'engagement du demandeur de conclure la convention prévue au 3° de l'article L.351-2 du code de la construction et de l'habitation. [Art. R. 431-17 d) du code de l'urbanisme]	1 exemplaire par dossier

Si vous demandez un dépassement de COS (Coefficient d'occupation des sols) en justifiant que vous remplissez certains critères de performance énergétique :

<input type="checkbox"/> PC22. Un document attestant que le projet respecte les critères de performance énergétique [Art. R. 431-18 du code de l'urbanisme]	1 exemplaire par dossier
<input type="checkbox"/> PC23. Un engagement d'installer des équipements de production d'énergie renouvelable ou de pompe à chaleur [Art. R. 431-18 du code de l'urbanisme]	1 exemplaire par dossier

Si votre projet nécessite un défrichement :

<input type="checkbox"/> PC24. La copie de la lettre du préfet qui vous fait savoir que votre demande d'autorisation de défrichement est complète, si le défrichement est ou non soumis à reconnaissance de la situation et de l'état des terrains et si la demande doit ou non faire l'objet d'une enquête publique [Art. R. 431-19 du code de l'urbanisme]	1 exemplaire par dossier
--	--------------------------

Si votre projet porte sur une installation classée pour la protection de l'environnement :

<input checked="" type="checkbox"/> PC25. Une justification du dépôt de la demande d'autorisation d'enregistrement ou de déclaration au titre de la législation relative aux Installations Classées pour la Protection de l'Environnement [Art. R. 431-20 du code de l'urbanisme]	1 exemplaire par dossier
--	--------------------------

Si votre projet nécessite un permis de démolir :

<input type="checkbox"/> PC26. La justification du dépôt de la demande de permis de démolir [Art. R. 431-21 a) du code de l'urbanisme]	1 exemplaire par dossier
<input type="checkbox"/> OU, si la demande de permis de construire vaut demande de permis de démolir :	
<input type="checkbox"/> PC27. Les pièces à joindre à une demande de permis de démolir, selon l'Annexe ci-jointe [Art. R. 431-21 b) du code de l'urbanisme]	

Si votre projet se situe dans un lotissement :

<input type="checkbox"/> PC28. Certificat indiquant la surface constructible attribuée à votre lot [Art. R. 442-11 1er al.) du code de l'urbanisme]	1 exemplaire par dossier
<input type="checkbox"/> PC29. Certificat attestant l'achèvement des équipements desservant le lot [Art. R. 431-22-1a) du code de l'urbanisme]	1 exemplaire par dossier
<input type="checkbox"/> PC29-1. L'attestation de l'accord du lotisseur, en cas de subdivision de lot [Art. R. 431-22 -1b) du code de l'urbanisme]	1 exemplaire par dossier

Si votre projet se situe dans une zone d'aménagement concertée (ZAC) :

<input type="checkbox"/> PC30. La copie des dispositions du cahier des charges de cession de terrain qui indiquent le nombre de m ² constructibles sur la parcelle et, si elles existent, des dispositions du cahier des charges, qui fixent les prescriptions techniques, urbanistiques et architecturales imposées pour la durée de réalisation de la zone [Art. R. 431-23 a) du code de l'urbanisme]	1 exemplaire par dossier
<input type="checkbox"/> PC31. La convention entre la commune ou l'établissement public et vous qui fixe votre participation au coût des équipements de la zone [Art. R. 431-23 b) du code de l'urbanisme]	1 exemplaire par dossier

Si le terrain d'assiette doit faire l'objet d'une division avant l'achèvement de l'ensemble du projet :

<input type="checkbox"/> PC32. Le plan de division du terrain [Art. R. 431-24 du code de l'urbanisme]	1 exemplaire par dossier
<input type="checkbox"/> PC33. Le projet de constitution d'une association syndicale des futurs propriétaires [Art. R. 431-24 du code de l'urbanisme]	1 exemplaire par dossier

Si le terrain ne peut comporter les emplacements de stationnement imposés par le document d'urbanisme :

<input type="checkbox"/> PC34. Le plan de situation du terrain sur lequel sont réalisées les aires de stationnement et le plan des constructions et aménagements correspondants [Art. R. 431-26 a) du code de l'urbanisme]	1 exemplaire par dossier
<input type="checkbox"/> OU	
<input type="checkbox"/> PC35. La promesse synallagmatique de concession ou d'acquisition [Art. R. 431-26 b) du code de l'urbanisme]	

Si votre projet est soumis à une autorisation d'exploitation commerciale :

<input type="checkbox"/> PC36. La copie de la lettre du préfet attestant que votre dossier de demande est complet [Art. R. 431-27 du code de l'urbanisme]	1 exemplaire par dossier
--	--------------------------

Si votre projet porte sur un équipement commercial dont la surface de vente est comprise entre 300 et 1 000 m² dans une commune de moins de 20 000 habitants

<input type="checkbox"/> PC36-1. Une notice précisant la nature du commerce projeté et la surface de vente [Art. R. 431-27-1 du code de l'urbanisme]	1 exemplaire par dossier
---	--------------------------

Si votre projet est soumis à une autorisation de création de salle de spectacle cinématographique :

<input type="checkbox"/> PC37. La copie de la lettre du préfet attestant que le dossier de demande est complet. [Art. R. 431-28 du code de l'urbanisme]	1 exemplaire par dossier
--	--------------------------

Si votre projet porte sur un immeuble de grande hauteur (IGH) :

<input type="checkbox"/> PC38. Le récépissé de dépôt en préfecture de la demande d'autorisation prévue à l'article L. 122-1 du code de la construction et de l'habitation [Art. R. 431-29 du code de l'urbanisme]	3 exemplaires
--	---------------

Si votre projet porte sur un établissement recevant du public (ERP) :

<input type="checkbox"/> PC39. Le dossier spécifique permettant de vérifier la conformité du projet avec les règles d'accessibilité aux personnes handicapées prévu aux articles R. 111-19-17 a) du code de la construction et de l'habitation [Art. R. 431-30 a) du code de l'urbanisme]	3 exemplaires du dossier spécifique
<input type="checkbox"/> PC40. Le dossier spécifique permettant de vérifier la conformité du projet avec les règles de sécurité prévu par l'article R. 111-19-17 b) du code de la construction et de l'habitation [Art. R. 431-30 b) du code de l'urbanisme]	3 exemplaires du dossier spécifique

Si vous demandez une dérogation à une ou plusieurs règles du plan local d'urbanisme ou du document en tenant lieu pour réaliser des travaux nécessaires à l'accessibilité des personnes handicapées à un logement existant :

<input type="checkbox"/> PC40-1. Une note précisant la nature des travaux pour lesquels une dérogation est sollicitée et justifiant que ces travaux sont nécessaires pour permettre l'accessibilité du logement à des personnes handicapées [Art. R. 431-31 du code de l'urbanisme]	1 exemplaire par dossier
--	--------------------------

Si votre projet est subordonné à une servitude dite « de cours communes » :

<input type="checkbox"/> PC41. Une copie du contrat ou de la décision judiciaire relatif à l'institution de ces servitudes [Art. R. 431-32 du code de l'urbanisme]	1 exemplaire par dossier
---	--------------------------

Si votre projet est subordonné à un transfert des possibilités de construction :

<input type="checkbox"/> PC42. Une copie du contrat ayant procédé au transfert de possibilité de construction résultant du COS [Art. R. 431-33 du code de l'urbanisme]	1 exemplaire par dossier
---	--------------------------

Si votre projet est soumis à la redevance bureaux :

<input type="checkbox"/> PC46. Le formulaire de déclaration de la redevance bureaux [Art. A. 520-1 du code de l'urbanisme]	1 exemplaire par dossier
---	--------------------------

SIGNATURE :


I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN «L'ALEMONT»
COMMUNE DE BETTENCOURT-
SAINT-OUEN

MAITRE D'OUVRAGE:

OSTWIND
S.E.P.E. «L'ALEMONT»
1, Rue de Berne - Parc Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 7 500,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 504 134 966

LEGENDE :



Parc Eolien de «L'ALEMONT»
Commune de BETTENCOURT-SAINT-OUEN

**DÉCLARATION DES ÉLÉMENTS NÉCESSAIRES AU CALCUL DES IM-
POSITIONS POUR LA DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE**

Déclaration des éléments nécessaires au calcul des impositions pour les demandes de permis de construire et permis d'aménager

Informations nécessaires en application de l'article R. 431-5 du code de l'urbanisme

Cette déclaration sert de base au calcul des impositions dont vous êtes éventuellement redevable au titre de votre projet. Remplissez soigneusement les cadres ci-dessous et n'oubliez pas de joindre le cas échéant les documents complémentaires figurant au cadre 4. Cela peut vous permettre de bénéficier d'impositions plus favorables. Conservez soigneusement les justificatifs afférents à vos déclarations. Ils pourront vous être demandés ultérieurement.

Cadre réservé à la mairie du lieu du projet

PC ou PA Dpt Commune Année N° de dossier

1 - Renseignements concernant les constructions ou les aménagements

1.1 - Ce cadre est à remplir obligatoirement, quelle que soit la nature de la construction, si vous créez de la surface taxable :
Surface taxable (1) totale créée de la ou des construction(s) :48,28.....m²

1.2 - Destination des constructions et tableau des surfaces taxables (1)

1.2.1 - Création de locaux destinés à l'habitation

Dont :		Nombre de logements	Surfaces créées (1)
Locaux à usage d'habitation principale et leurs annexes (2)	Ne bénéficiant pas de prêt aidé (3)		
	Bénéficiant d'un PLAI ou LLTS (4)		
	Bénéficiant d'autres prêts aidés (PLUS, LES, PSLA, PLS, LLS) (5)		
	Bénéficiant d'un prêt à taux zéro plus, (PTZ+) (6)		
Locaux à usage d'hébergement (7) et leurs annexes (2)	Ne bénéficiant pas de prêt aidé		
	Bénéficiant d'un PLAI ou LLTS		
	Bénéficiant d'autres prêts aidés		
Locaux à usage d'habitation secondaire et leurs annexes (2)			
Nombre total de logements			

1.2.2 - Extension (8) de l'habitation principale ou création d'un bâtiment annexe à cette habitation.

Pour la réalisation de ces travaux, bénéficiez-vous d'un prêt aidé (4)(5)(6) ?

Oui Non Si oui, lequel ?

Quelle est la surface taxable (1) existante conservée ?m². Quel est le nombre de logements existants ?.....

1.2.3 - Création ou extension de locaux non destinés à l'habitation

	Surfaces créées (1)
Nombre de commerces dont la surface de vente est inférieure à 400 m ² (9) Total des surfaces créées, y compris les surfaces annexes	
Locaux industriels et leurs annexes	48,28
Locaux artisanaux et leurs annexes	
Entrepôts et hangars faisant l'objet d'une exploitation commerciale et non ouverts au public (10)	
Parcs de stationnement couverts faisant l'objet d'une exploitation commerciale (11)	
Dans les exploitations et coopératives agricoles : Surfaces de plancher des serres de production, des locaux destinés à abriter les récoltes, héberger les animaux, ranger et entretenir le matériel agricole, des locaux de production et de stockage des produits à usage agricole, des locaux de transformation et de conditionnement des produits provenant de l'exploitation (12)	
Dans les centres équestres : Surfaces de plancher affectées aux seules activités équestres (12)	

1.3 - Autres éléments soumis à la taxe d'aménagement

Nombre de places de stationnement situées à l'extérieur de la construction :

Superficie du bassin de la piscine :

Nombre d'emplacements de tentes, de caravanes et de résidences mobiles de loisirs :

Nombre d'emplacements pour les habitations légères de loisirs :

Nombre d'éoliennes dont la hauteur est supérieure à 12 m : 1

Superficie des panneaux photovoltaïques posés au sol :m².

1.4 - Cas particuliers

Les travaux projetés sont-ils réalisés suite à des prescriptions résultant d'un Plan de Prévention des Risques naturels, technologiques ou miniers ? Oui Non

La construction projetée concerne-t-elle un immeuble classé parmi les monuments historiques ou inscrit à l'inventaire des monuments historiques ? Oui Non

2 - Autres renseignements

2.1 - Versement pour sous-densité (VSD) (13)

Demandez à la mairie si un seuil minimal de densité (SMD) est institué dans le secteur de la commune où vous construisez.

Si oui, la surface de plancher de la construction projetée est-elle égale ou supérieure au seuil minimal de densité (14) ?

Oui Non

Dans le cas où la surface de plancher de votre projet est inférieure au seuil minimal de densité, indiquez ici :

La superficie de votre unité foncière :m².

La superficie de l'unité foncière effectivement constructible (15) :m²

La valeur du m² de terrain nu et libre :€/m²

Les surfaces de plancher des constructions existantes non destinées à être démolies (en m²) (16) :m²

Si vous avez bénéficié avant le dépôt de votre demande d'un rescrit fiscal (17), indiquez sa date :

2.2 - Plafond légal de densité (PLD) (18)

Demandez à la mairie si un plafond légal de densité des constructions est institué dans la commune et si les constructions prévues sur votre terrain dépassent ce plafond. Si oui, indiquez ici la valeur du m² de terrain nu et libre :€

Pour bénéficier le cas échéant de droits acquis, précisez si des constructions existant sur votre terrain avant le 1^{er} avril 1976 ont été démolies : Oui Non

si oui, indiquez ici la surface de plancher démolie (19) :m²

3 - Pièces à joindre selon la nature ou la situation du projet :

Pièces	Nombre d'exemplaires à fournir
Si votre projet se situe dans une commune ayant instauré un seuil minimal de densité et si votre terrain est un lot de lotissement :	
<input type="checkbox"/> F1. Le certificat fourni par le lotisseur [Art. R. 442-11 2 ^e alinéa du code de l'urbanisme]	1 exemplaire par dossier
Si votre projet se situe dans une commune ayant instauré un seuil minimal de densité et si vous avez bénéficié d'un rescrit fiscal :	
<input type="checkbox"/> F2. Le rescrit fiscal [article R. 331-23 du code de l'urbanisme]	1 exemplaire par dossier
Si votre projet se situe dans une commune ayant instauré un plafond légal de densité et si votre projet dépasse ce plafond :	
<input type="checkbox"/> F3. Un extrait de la matrice cadastrale [Ancien art. R. 333-3 du code de l'urbanisme]	1 exemplaire par dossier
<input type="checkbox"/> F4. Un extrait du plan cadastral [Ancien art. R. 333-3 du code de l'urbanisme]	1 exemplaire par dossier

4 - Documents pouvant vous permettre de bénéficier d'impositions plus favorables

Pièces	Nombre d'exemplaires à fournir
Si votre projet se situe dans une opération d'intérêt national et que vous pensez bénéficier de l'exonération prévue à l'article L. 331-7 4° (opération d'intérêt national) du code de l'urbanisme	
<input type="checkbox"/> L'attestation de l'aménageur certifiant que ce dernier a réalisé ou réalisera l'intégralité des travaux mis à sa charge (article R. 331-5 du code de l'urbanisme)	1 exemplaire par dossier
Si votre projet se situe dans un périmètre de projet urbain partenarial et que vous pensez bénéficier de l'exonération prévue à l'article L. 331-7 6° (projet urbain partenarial) du code de l'urbanisme :	
<input type="checkbox"/> Copie de la convention de projet urbain partenarial (article L. 332-11-3 du code de l'urbanisme)	1 exemplaire par dossier
Si vous faites une reconstruction suite à une destruction ou suite à une démolition ou suite à un sinistre et que vous pensez bénéficier de l'exonération prévue à l'article L. 331-7 8° du code de l'urbanisme :	
<input type="checkbox"/> La justification de la date de la destruction, de la démolition ou du sinistre	1 exemplaire par dossier
<input type="checkbox"/> En cas de sinistre, l'attestation de l'assureur, que les indemnités versées en réparation des dommages ne comprennent pas le montant des taxes d'urbanisme	1 exemplaire par dossier
Si votre projet affecte le sous-sol et que vous pensez bénéficier de l'exonération prévue à l'article L. 524-6 du code du patrimoine(20) :	
<input type="checkbox"/> L'attestation de paiement d'une redevance d'archéologie préventive au titre de la réalisation d'un diagnostic suite une demande volontaire de fouilles, ou au titre de la loi du 1 ^{er} août 2003	1 exemplaire par dossier

5 - Autres renseignements

(Informations complémentaires et justificatifs éventuels (notamment l'attestation bancaire au prêt à taux zéro +) pouvant vous permettre de bénéficier d'impositions plus favorables)

Date

Nom et Signature du déclarant **Société d'exploitation du parc éolien
« L'ALEMONT » représentée
par M Fabien KAYSER**



Parc Eolien de «L'ALEMONT»
Commune de BETTENCOURT-SAINT-OUEN

RELEVÉ DE PROPRIÉTÉ + TABLEAU DE SURFACE

PERMIS DE CONSTRUIRE

SIGNATURE :


I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN «L'ALEMONT»
COMMUNE DE BETTENCOURT-
SAINT-OUEN

MAITRE D'OUVRAGE:

OSTWIND
S.E.P.E. «L'ALEMONT»
1, Rue de Berne - Parc Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 7 500,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 504 134 966

LEGENDE :



ANNEE DE MAJ	2012	DEP DIR	80 0	COM	100 BETTENCOURT-SAINT-OUEN	ROLE	A	RELEVÉ DE PROPRIÉTÉ	NUMERO COMMUNAL	L00016															
Propriétaire					MBCM34	M LEGRY/PAUL HENRI FERNAND			Né(e) le 29/09/1940 à 80 BETTENCOURT-SAINT-OUEN																
6 RUE CLOS SOUFFLOT					95220 HERBLAY																				
PROPRIETES BATIES																									
DESIGNATION DES PROPRIETES						IDENTIFICATION DU LOCAL				EVALUATION DU LOCAL															
AN	SECTION	N° PLAN	C PART	N° VOIRIE	ADRESSE	CODE RIVOLI	BAT	ENT	NIV	N° PORTE	N° INVAR	S TAR	M EVAL	AF	NAT LOC	CAT	REVENU CADASTRAL	COLL	NAT EXO	AN RET	AN DEB	FRACTION RC EXO	% EXO	TX OM	COEF
R EXO						0 EUR				R EXO								0 EUR							
REV IMPOSABLE						0 EUR				DEP								0 EUR							
COM						R IMP				R IMP								0 EUR							

PROPRIETES NON BATIES																							
DESIGNATION DES PROPRIETES												EVALUATION										LIVRE FONCIER	
AN	SECTION	N° PLAN	N° VOIRIE	ADRESSE	CODE RIVOLI	N° PARC PRIM	FP/DP	S TAR	SUF	GR/SS GR	CLASSE	NAT CULT	CONTENANCE HA A CA	REVENU CADASTRAL	COLL	NAT EXO	AN RET	FRACTION RC EXO	% EXO	TC	Feuillet		
99	ZM	8		LE GRAND CHAMP	B027		1	A	J	T	02		28 50 10 6 84 02	566,61	A	TA		566,61	100				
								A	K	T	03		6 84 02	422,32	GC	TA		113,32	20				
								A	L	T	04		6 84 02	324,34	A	TA		422,32	100				
								A	M	T	05		4 56 03	140,77	GC	TA		84,46	20				
								A	N	P	04		3 42 01	162,17	A	TA		84,46	20				
															GC	TA		64,87	20				
															A	TA		140,77	100				
															C	TA		28,15	20				
															GC	TA		28,15	20				
															A	TA		162,17	100				
															C	TA		32,43	20				
															GC	TA		32,43	20				
R EXO						323 EUR				R EXO								1616 EUR					
HA A CA						REV IMPOSABLE				TAXE AD								0 EUR					
CONT						28 50 10				R IMP								0 EUR					
COM						R IMP				R IMP								0 EUR					

Source : Direction Générale des Finances Publiques page : 1

TABEAU DE SURFACES DE L'EOLIENNE ET DU POSTE DE LIVRAISON

Eolienne	Surface au sol	Surface nacelle	Surface de plancher
AL-01	13,52m2	11,00m2	24,52m2
Poste de livraison	23,76m2		23,76m2
Total			48,28m2

Je soussigné Fabien Kayser, gérant de la SEPE «L'ALEMONT», atteste sur l'honneur que la dite SEPE est bénéficiaire de toutes les «conventions de mise à disposition avec promesse synallagmatique de bail» conclues avec les propriétaires des terrains nécessaires à la réalisation du parc éolien, dont la construction sur la commune de BETTENCOURT-SAINT-OUEN fait l'objet d'une demande de permis de construire requise dont le dépôt est autorisé par les dites conventions.

Signature :
M Fabien KAYSER pour la SEPE «L'ALEMONT»



PERMIS DE CONSTRUIRE

SIGNATURE :



I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

**PARC EOLIEN «L'ALEMONT»
COMMUNE DE BETTANCOURT-SAINT-OUEN**

MAITRE D'OUVRAGE:

OSTWIND
S.E.P.E. «L'ALEMONT»
1, Rue de Berne - Parc Européen de l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe - 67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 7 500,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 504 134 966

LEGENDE :



**RELEVÉ DE PROPRIÉTÉ
+
TABEAU DE SURFACE**

Parc Eolien de «L'ALEMONT»
Commune de BETTENCOURT-SAINT-OUEN

PC1. CARTES DE SITUATION DU TERRAIN

PERMIS DE CONSTRUIRE

SIGNATURE :


I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

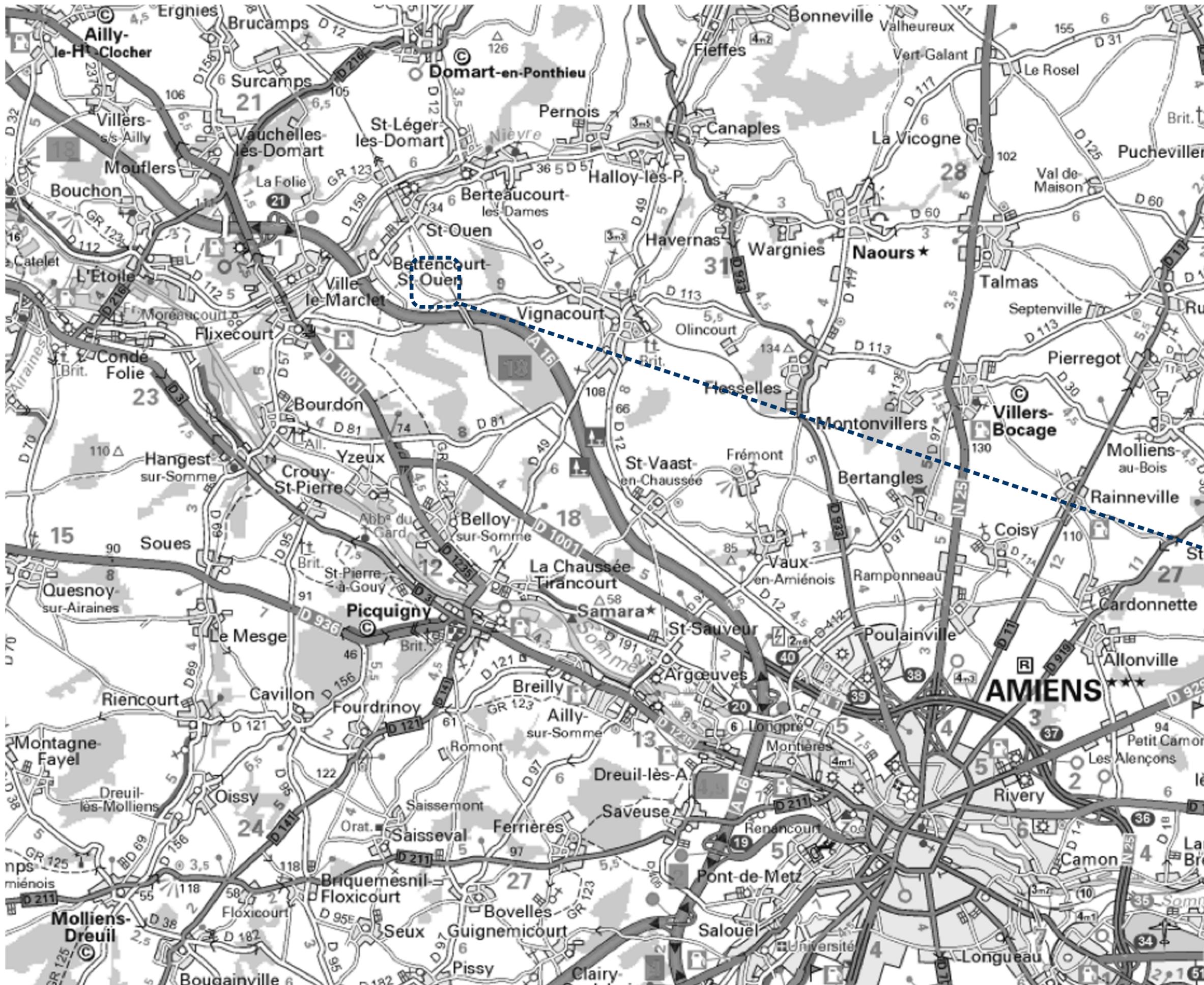
PARC EOLIEN «L'ALEMONT»
COMMUNE DE BETTENCOURT-
SAINT-OUEN

MAITRE D'OUVRAGE:

OSTWIND
S.E.P.E. «L'ALEMONT»
1, Rue de Berne - Parc Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 7 500,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 504 134 966

LEGENDE :





PERMIS DE CONSTRUIRE

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
 80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
 06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
 SARL au capital de 16500€
 533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN «L'ALEMONT»
 COMMUNE DE BETTANCOURT-
 SAINT-OUEN

MAITRE D'OUVRAGE:

OSTWIND

S.E.P.E. «L'ALEMONT»
 1, Rue de Berne - Parc Européen de
 l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
 67300 Schiltigheim
 S.A.R.L. au capital de 7 500,000€
 RCS de Strasbourg TI sous le n° 504 134 966

LEGENDE :

 PROJET

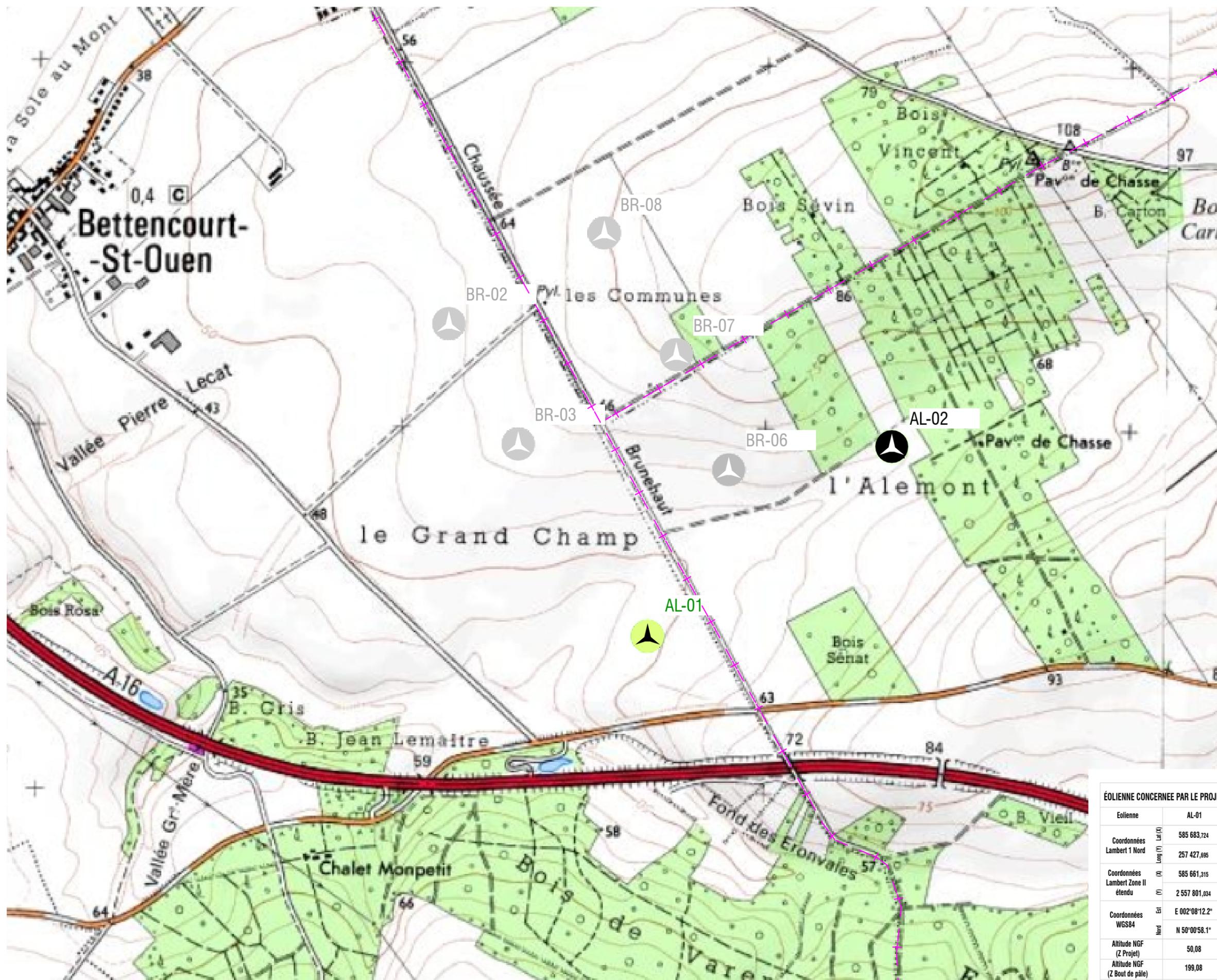


Echelle 1/100000 au format A3



CARTE DE SITUATION
 DU PARC EOLIEN
 «L'ALEMONT»

PC1 PAGE 18 / 66



PERMIS DE CONSTRUIRE

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
 80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
 06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
 SARL au capital de 16500€
 533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN «L'ALEMONT»
COMMUNE DE BETTENCOURT-ST-OUEN

MAITRE D'OUVRAGE:

OSTWIND
 S.E.P.E. «L'ALEMONT»
 1, Rue de Berne - Parc Européen de l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe - 67300 Schiltigheim
 S.A.R.L. au capital de 7 500,000€
 RCS de Strasbourg TI sous le n° 504 134 966

LEGENDE :

Eolienne concernée par le permis de construire
 Zone de survol des pâles Eolienne

Eolienne non concernée par le permis de construire
 Zone de survol des pâles Eolienne

Eoliennes du Grand Champ
 Zone de survol des pâles Eolienne

Limite communale
 Autoroute A16

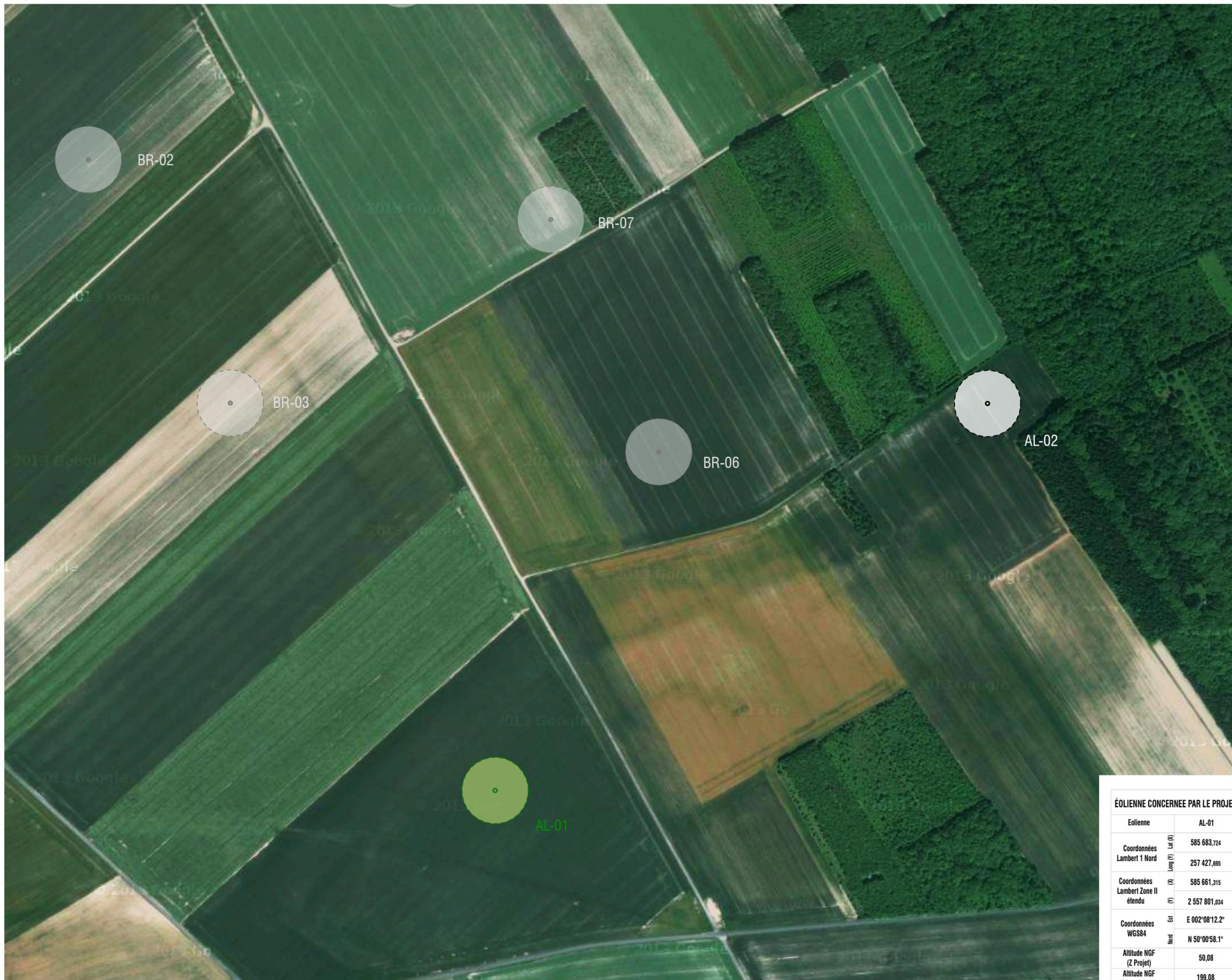
N

 Echelle 1/10000 au format A3

ÉOLIENNE CONCERNÉE PAR LE PROJET	
Eolienne	AL-01
Coordonnées Lambert 1 Nord	585 683,724
Coordonnées Lambert Zone II étendu	257 427,695
Coordonnées WGS84	585 661,315
Altitude NGF (Z Projet)	50,08
Altitude NGF (Z Bout de pale)	199,08
N° Sections	ZM
N° Parcelles	8

« Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande de Permis de Construire. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction est interdite sans accord écrit du maître d'ouvrage. »

CARTE DE SITUATION DU PARC EOLIEN «L'ALEMONT»



PERMIS DE CONSTRUIRE

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
 80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
 06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
 SARL au capital de 16500€
 533 863 940 R.C.S. PARIS

**PARC EOLIEN «L'ALEMONT»
 COMMUNE DE BETTANCOURT-
 SAINT-OUEN**

MAITRE D'OUVRAGE:
OSTWIND
 S.E.P.E. «L'ALEMONT»
 1, Rue de Berne - Parc Européen de
 l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
 67300 Schiltigheim
 S.A.R.L. au capital de 7 500,000€
 RCS de Strasbourg TI sous le n° 504 134 966

LEGENDE :

- Eolienne concernée par le permis de construire**
 - Zone de survol des pâles
 - Mât de l'éolienne
- Eoliennes non concernées par le permis de construire**
 - Zone de survol des pâles
 - Mât de l'éolienne
- Eoliennes du Grand Champ**
 - Zone de survol des pâles
 - Eolienne

N

 Echelle 1/5000 au format A3

ÉOLIENNE CONCERNÉE PAR LE PROJET	
Eolienne	AL-01
Coordonnées Lambert 1 Nord	585 683,724 257 427,695
Coordonnées Lambert Zone II étendu	585 661,315 2 557 801,034
Coordonnées WGS84	Est E 002°08'12.2" Nord N 50°00'58.1"
Altitude NGF (Z Projet)	50,08
Altitude NGF (Z Bout de pâle)	199,08
N° Sections	ZM
N° Parcelles	8

VUE AERIENNE

« Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande de Permis de Construire. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction est interdite sans accord écrit du maître d'ouvrage. »

PERMIS DE CONSTRUIRE

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
 80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
 06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
 SARL au capital de 16500€
 533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN «L'ALEMONT»
 COMMUNE DE BETTANCOURT-
 SAINT-OUEN

MAITRE D'OUVRAGE:

OSTWIND

S.E.P.E. «L'ALEMONT»
 1, Rue de Berne - Parc Européen de
 l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
 67300 Schiltigheim
 S.A.R.L. au capital de 7 500,000€
 RCS de Strasbourg TI sous le n° 504 134 966

LEGENDE :

Eolienne concernée par le permis de
 construire



Parcelle d'implantation du projet

Eoliennes non concernées par le permis de
 construire



—+— Limite communale



Echelle 1/5000 au format A3



EOLIANNE CONCERNEE PAR LE PROJET

Eolienne	AL-01
Coordonnées Lambert 1 Nord	585 683,724
Coordonnées Lambert Zone II étendu	257 427,695
Coordonnées WGS84	585 661,315
Altitude NGF (Z Projet)	50,08
Altitude NGF (Z Bout de pale)	199,08
N° Sections	ZM
N° Parcelles	8



« Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande de Permis de Construire. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction est interdite sans accord écrit du maître d'ouvrage. »

Parc Eolien de «L'ALEMONT»
Commune de BETTENCOURT-SAINT-OUEN

PC2. PLANS DE MASSE AU 1/2000ÈME

PERMIS DE CONSTRUIRE

SIGNATURE :


I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN «L'ALEMONT»
COMMUNE DE BETTENCOURT-
SAINT-OUEN

MAITRE D'OUVRAGE:

OSTWIND
S.E.P.E. «L'ALEMONT»
1, Rue de Berne - Parc Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 7 500,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 504 134 966

LEGENDE :





PERMIS DE CONSTRUIRE

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
 80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
 06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
 SARL au capital de 16500€
 533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN «L'ALEMONT»
 COMMUNE DE BETTANCOURT-
 SAINT-OUEN

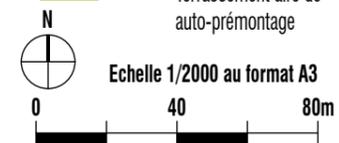
MAITRE D'OUVRAGE:

OSTWIND

S.E.P.E. «L'ALEMONT»
 1, Rue de Berne - Parc Européen de
 l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
 67300 Schiltigheim
 S.A.R.L. au capital de 7 500,000€
 RCS de Strasbourg TI sous le n° 504 134 966

LEGENDE :

- Eolienne concernée par le permis de construire**
- Zone de survol des pâles
 - Mât de l'éolienne
 - Parcelle d'implantation du projet
 - Accès existant
 - Accès à créer
 - Terrassement accès
 - Terrassement aire de grutage
 - Terrassement accès machine
 - Terrassement fondation
 - Terrassement aire de auto-prémontage

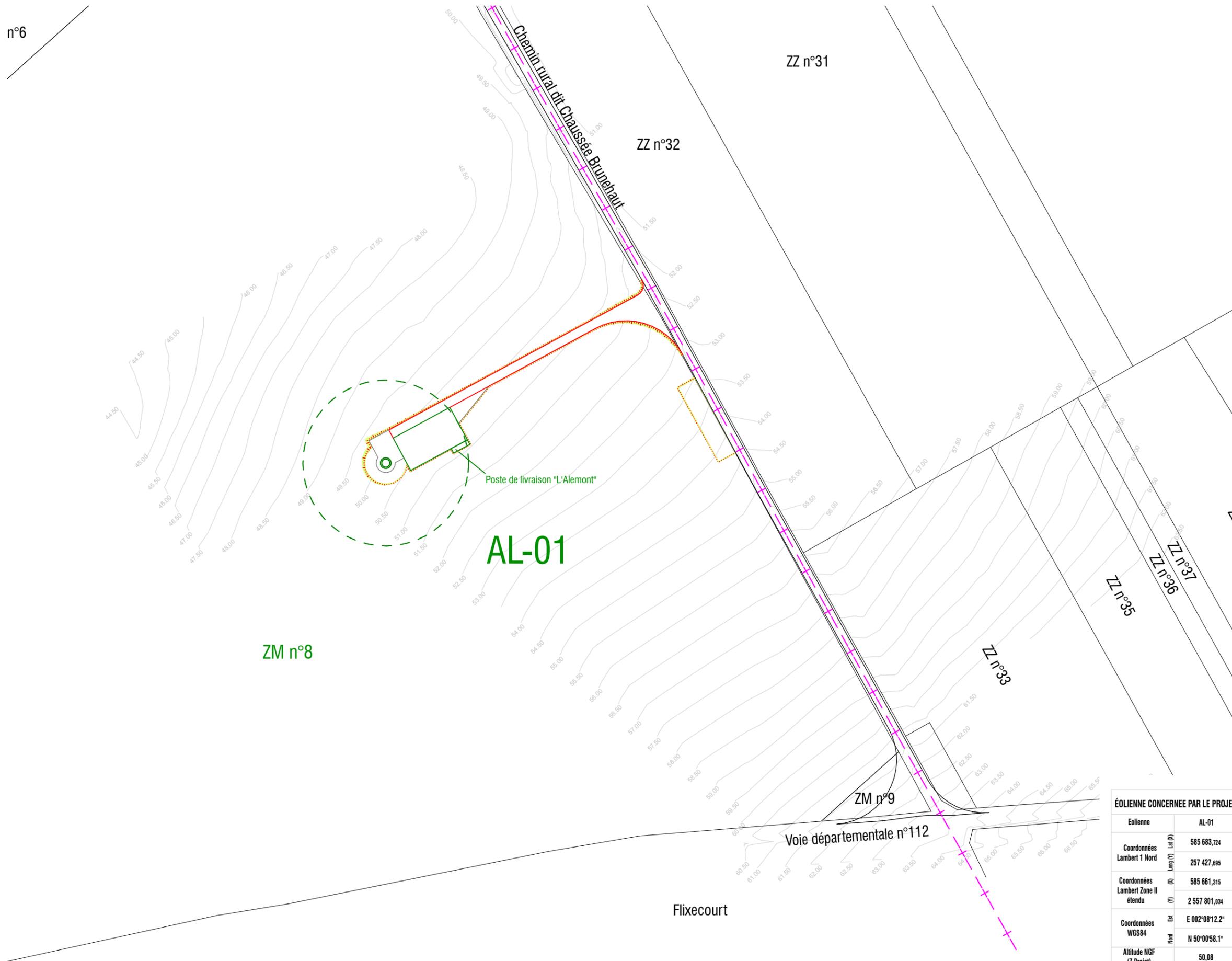


ÉOLIENNE CONCERNÉE PAR LE PROJET	
Eolienne	AL-01
Coordonnées Lambert 1 Nord	585 683,724
Coordonnées Lambert Zone II étendu	257 427,695
Coordonnées WGS84	585 661,315
Altitude NGF (Z Projet)	50,08
Altitude NGF (Z Bout de pale)	199,08
N° Sections	ZM
N° Parcelles	8

PLAN DE MASSE PHASE TRAVAUX AU 1/2000ème

« Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande de Permis de Construire. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction est interdite sans accord écrit du maître d'ouvrage. »

n°6



AL-01

ZM n°8

Voie départementale n°112

Flixecourt

ÉOLIENNE CONCERNÉE PAR LE PROJET	
Eolienne	AL-01
Coordonnées Lambert 1 Nord	585 683,724
Coordonnées Lambert Zone II étendu	257 427,695
Coordonnées WGS84	585 661,315
Altitude NGF (Z Projet)	50,08
Altitude NGF (Z Bout de pale)	199,08
N° Sections	ZM
N° Parcelles	8

PERMIS DE CONSTRUIRE

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
 80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
 06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
 SARL au capital de 16500€
 533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN «L'ALEMONT»
COMMUNE DE BETTANCOURT-SAIN-T-OUEN

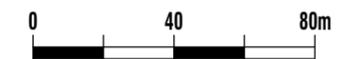
MAITRE D'OUVRAGE:
OSTWIND
 S.E.P.E. «L'ALEMONT»
 1, Rue de Berne - Parc Européen de l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe - 67300 Schiltigheim
 S.A.R.L. au capital de 7 500,000€
 RCS de Strasbourg TI sous le n° 504 134 966

LEGENDE :

- Eolienne concernée par le permis de construire
- Zone de survol des pâles
 - Mât de l'éolienne
 - Accès existant
 - Accès créé
 - Aire de grutage créée
 - Aire de auto-prémontage et d'accès à la machine
 - Talus accès créés



Echelle 1/2000 au format A3



**PLAN DE MASSE
PHASE EXPLOITATION
AU 1/2000ème**

« Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande de Permis de Construire. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction est interdite sans accord écrit du maître d'ouvrage. »

Parc Eolien de «L'ALEMONT»
Commune de BETTENCOURT-SAINT-OUEN

PC2. EMPRISE DE L'ÉOLIENNE AL-01 AU 1/1500ème

PERMIS DE CONSTRUIRE

SIGNATURE :


I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

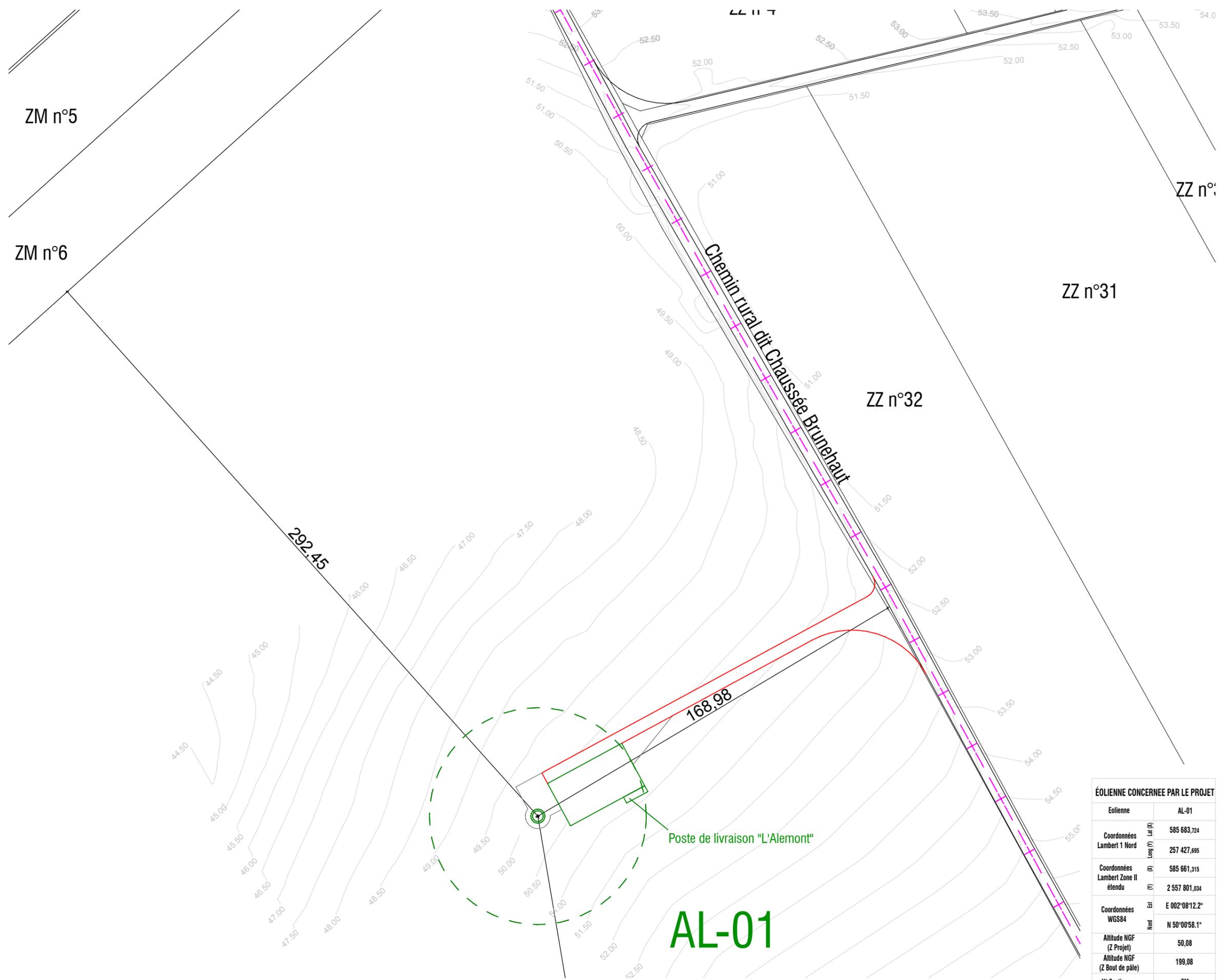
PARC EOLIEN «L'ALEMONT»
COMMUNE DE BETTENCOURT-
SAINT-OUEN

MAITRE D'OUVRAGE:

OSTWIND
S.E.P.E. «L'ALEMONT»
1, Rue de Berne - Parc Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 7 500,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 504 134 966

LEGENDE :





« Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande de Permis de Construire. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction est interdite sans accord écrit du maître d'ouvrage. »

PERMIS DE CONSTRUIRE

SIGNATURE :



I'M IN ARCHITECTURE
 80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
 06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
 SARL au capital de 16500€
 533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN «L'ALEMONT»
COMMUNE DE BETTANCOURT-SAINTE-OUEN

MAITRE D'OUVRAGE:

OSTWIND

S.E.P.E. «L'ALEMONT»
 1, Rue de Berne - Parc Européen de l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe - 67300 Schiltigheim
 S.A.R.L. au capital de 7 500,000€
 RCS de Strasbourg TI sous le n° 504 134 966

LEGENDE :

-  Zone de survol des pâles
-  Mât de l'éolienne
-  Accès existant
-  Accès créé
-  Aire de grutage créée
-  Aire de auto-prémontage et d'accès à la machine
-  Limite communale

N

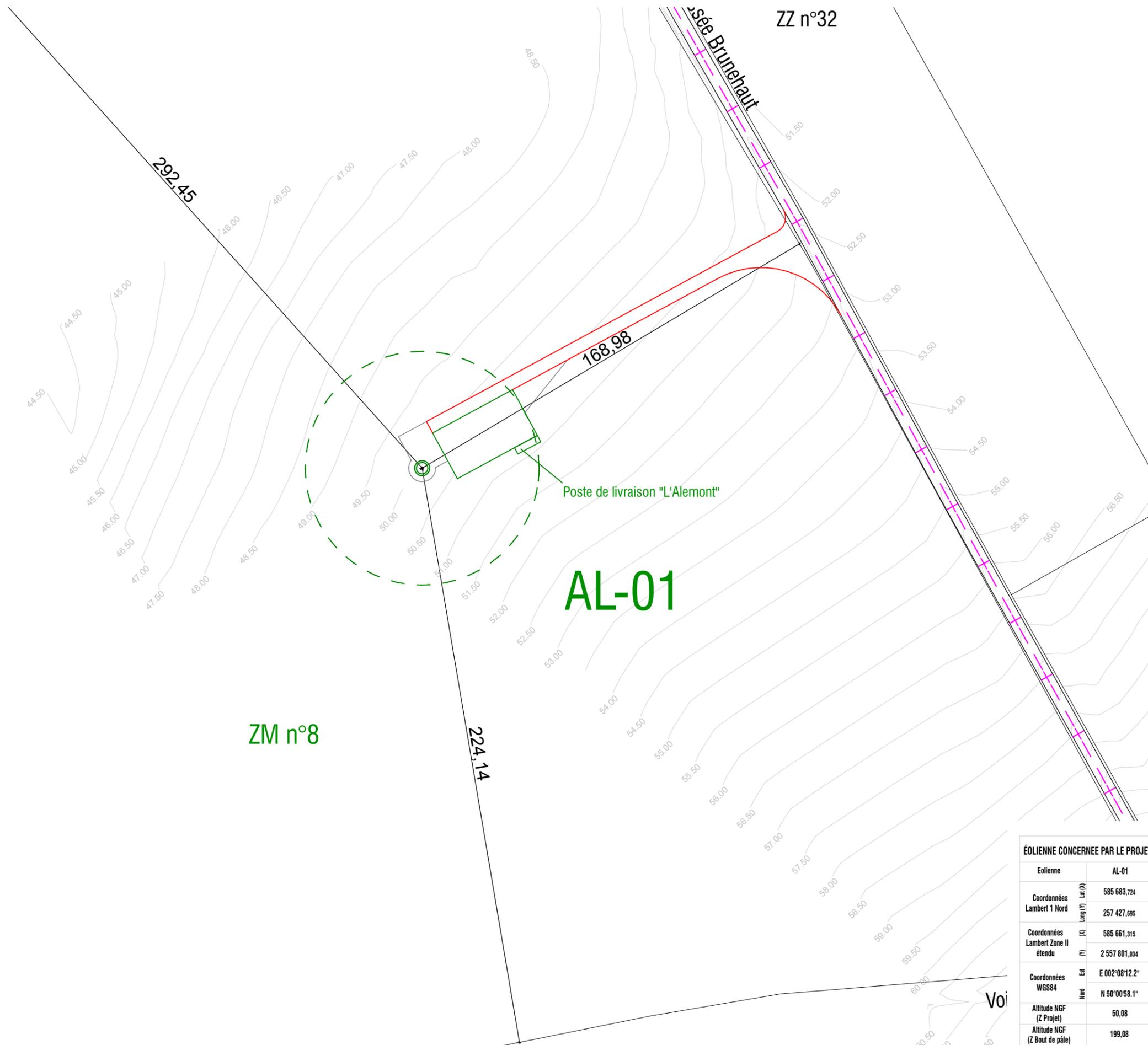


Echelle 1/1500 au format A3



ÉOLIENNE CONCERNÉE PAR LE PROJET	
Eolienne	AL-01
Coordonnées Lambert 1 Nord	585 683,724
Coordonnées Lambert Zone II étendu	257 427,695
Coordonnées WGS84	585 661,315
Altitude NGF (Z Projet)	2 557 801,034
Altitude NGF (Z Bout de pale)	E 002°08'12.2"
N° Sections	N 50°00'58.1"
N° Parcelles	50,08
	199,08
	ZM
	8

EMPRISE DE L'ÉOLIENNE AL-01



PERMIS DE CONSTRUIRE

SIGNATURE :

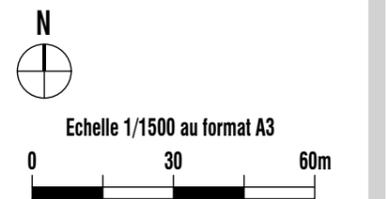
I'M IN ARCHITECTURE
 80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
 06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
 SARL au capital de 16500€
 533 863 940 R.C.S. PARIS

**PARC EOLIEN «L'ALEMONT»
 COMMUNE DE BETTANCOURT-
 SAINT-OUEN**

MAITRE D'OUVRAGE:
OSTWIND
 S.E.P.E. «L'ALEMONT»
 1, Rue de Berne - Parc Européen de
 l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
 67300 Schiltigheim
 S.A.R.L. au capital de 7 500,000€
 RCS de Strasbourg TI sous le n° 504 134 966

LEGENDE :

- Eolienne concernée par le permis de construire**
- Zone de survol des pâles
 - Mât de l'éolienne
 - Accès existant
 - Accès créé
 - Aire de grutage créée
 - Aire de auto-prémontage et d'accès à la machine
 - Limite communale



ÉOLIENNE CONCERNÉE PAR LE PROJET	
Eolienne	AL-01
Coordonnées Lambert 1 Nord	585 683,724
Coordonnées Lambert Zone II étendu	2 557 801,034
Coordonnées WGS84	E 002°08'12.2"
Altitude NGF (Z Projet)	50,08
Altitude NGF (Z Bout de pale)	199,08
N° Sections	ZM
N° Parcelles	8

« Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande de Permis de Construire. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction est interdite sans accord écrit du maître d'ouvrage. »

**EMPRISE DE
 L'ÉOLIENNE AL-01**

Parc Eolien de «L'ALEMONT»
Commune de BETTENCOURT-SAINT-OUEN

PC2. RACCORDEMENT AU RESEAU ELECTRIQUE AU 1/2000ÈME

PERMIS DE CONSTRUIRE

SIGNATURE :


I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN «L'ALEMONT»
COMMUNE DE BETTENCOURT-
SAINT-OUEN

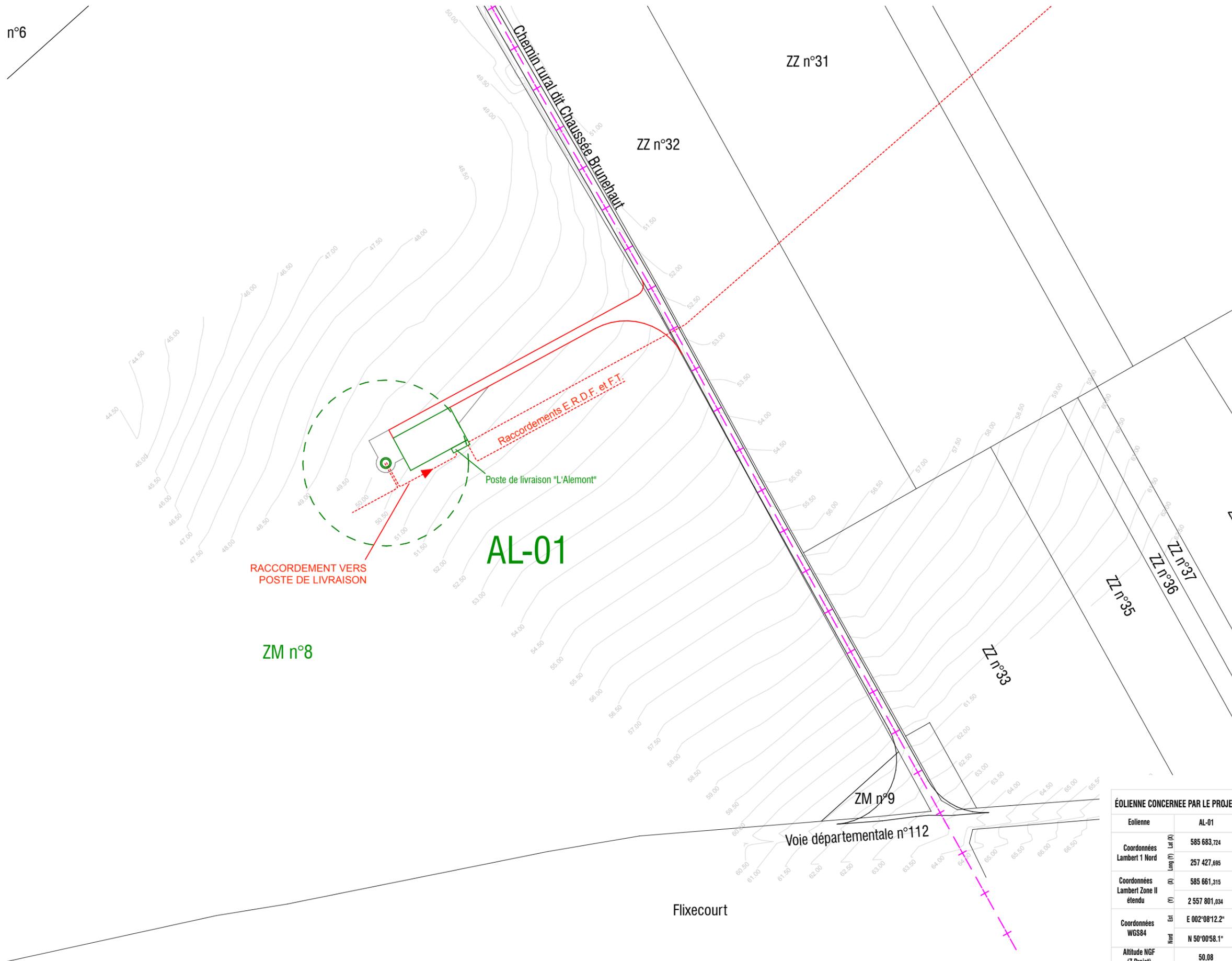
MAITRE D'OUVRAGE:

OSTWIND
S.E.P.E. «L'ALEMONT»
1, Rue de Berne - Parc Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 7 500,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 504 134 966

LEGENDE :



n°6



RACCORDEMENT VERS POSTE DE LIVRAISON

AL-01

Raccordements E.R.D.F. et F.T.

Poste de livraison "L'Alemont"

ÉOLIENNE CONCERNÉE PAR LE PROJET	
Eolienne	AL-01
Coordonnées Lambert 1 Nord	585 683,724
Coordonnées Lambert Zone II étendu	257 427,695
Coordonnées WGS84	585 661,315
Altitude NGF (Z Projet)	50,08
Altitude NGF (Z Bout de pale)	199,08
N° Sections	ZM
N° Parcelles	8

PERMIS DE CONSTRUIRE

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
 80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
 06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
 SARL au capital de 16500€
 533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN «L'ALEMONT»
 COMMUNE DE BETTANCOURT-SAINTOUEN

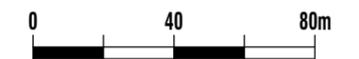
MAITRE D'OUVRAGE:
OSTWIND
 S.E.P.E. «L'ALEMONT»
 1, Rue de Berne - Parc Européen de l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe - 67300 Schiltigheim
 S.A.R.L. au capital de 7 500,000€
 RCS de Strasbourg TI sous le n° 504 134 966

LEGENDE :

- Eolienne concernée par le permis de construire
- Zone de survol des pâles
 - Mât de l'éolienne
 - Accès existant
 - Accès créé
 - Aire de grutage créée
 - Aire de auto-prémontage
 - Raccordement électrique
Câblage interne - HN 33226 Alu à dimensionner + Cu 50 mm² + F.O. 8 Brins
 - Limite communale



Echelle 1/2000 au format A3



RACCORDEMENT AU RESEAU ELECTRIQUE EXISTANT

« Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande de Permis de Construire. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction est interdite sans accord écrit du maître d'ouvrage. »

SIGNATURE :


I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN «L'ALEMONT»
COMMUNE DE BETTENCOURT-
SAINT-OUEN

MAITRE D'OUVRAGE:

OSTWIND
S.E.P.E. «L'ALEMONT»
1, Rue de Berne - Parc Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 7 500,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 504 134 966

LEGENDE :



Parc Eolien de «L'ALEMONT»
Commune de BETTENCOURT-SAINT-OUEN

**PC2. PRINCIPE DES AMÉNAGEMENTS DES ABORDS
DE L'ÉOLIENNE PHASE TRAVAUX AU 1/500ème**

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
 80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
 06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
 SARL au capital de 16500€
 533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN «L'ALEMONT»
 COMMUNE DE BETTANCOURT-
 SAINT-OUEN

MAITRE D'OUVRAGE:

OSTWIND

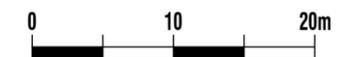
S.E.P.E. «L'ALEMONT»
 1, Rue de Berne - Parc Européen de
 l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
 67300 Schiltigheim
 S.A.R.L. au capital de 7 500,000€
 RCS de Strasbourg TI sous le n° 504 134 966

LEGENDE :

- Eolienne concernée par le permis de construire**
- Zone de survol des pâles
 - Mât de l'éolienne
 - Terrassement accès
 - Terrassement aire de grutage
 - Terrassement accès machine
 - Terrassement fondation
 - Terrassement talus
 - Terrassement aire de auto-prémontage

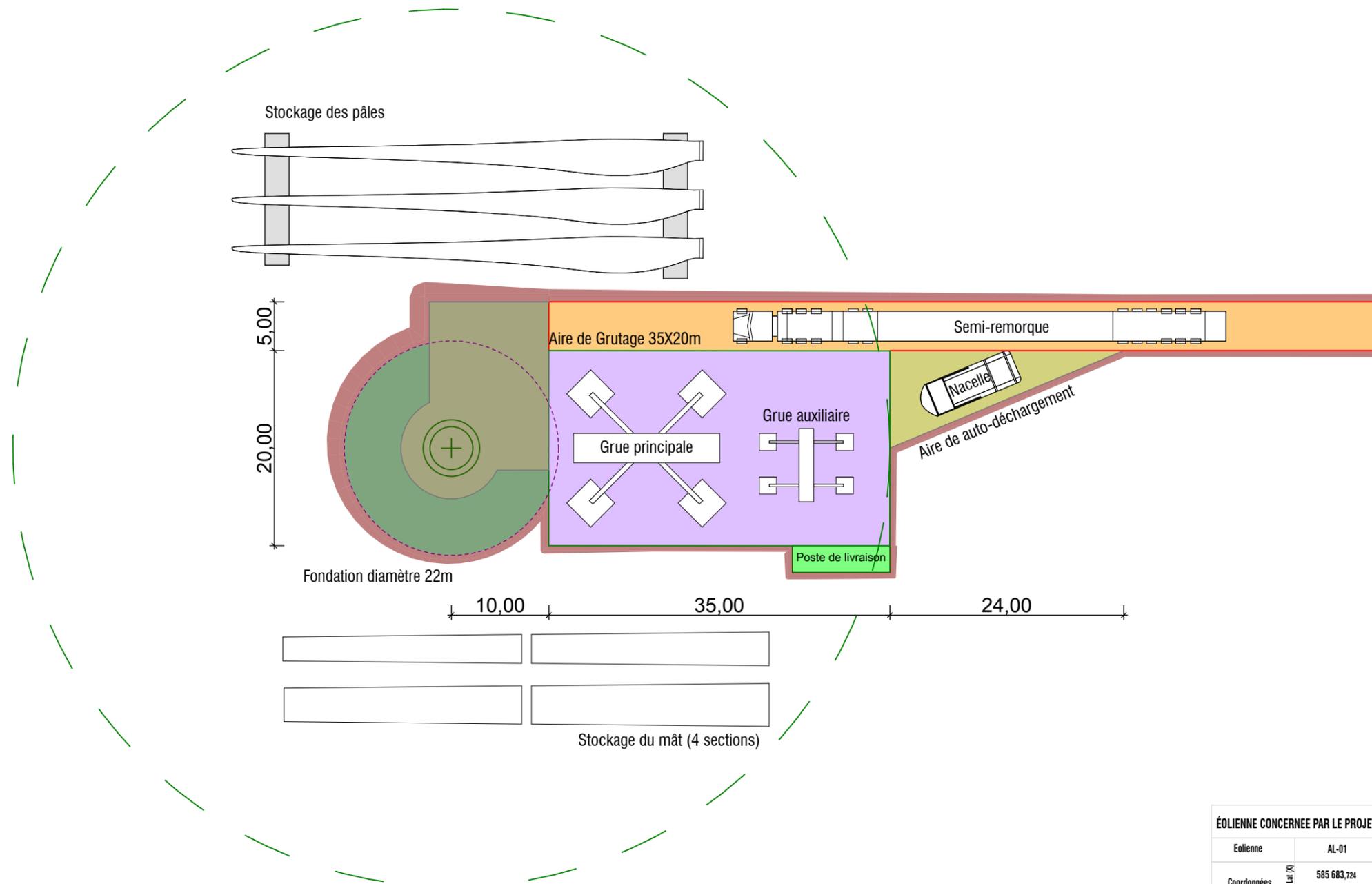


Echelle 1/500 au format A3



ÉOLIENNE CONCERNÉE PAR LE PROJET		
Eolienne	AL-01	
Coordonnées Lambert 1 Nord	Lat (°)	585 683,724
	Long (°)	257 427,695
Coordonnées Lambert Zone II étendu	Lat (°)	585 661,315
	Long (°)	2 557 801,034
Coordonnées WGS84	Est	E 002°08'12.2"
	Nord	N 50°00'58.1"
Altitude NGF (Z Projet)		50,08
Altitude NGF (Z Bout de pale)		199,08
N° Sections		ZM
N° Parcelles		8

AL-01



SIGNATURE :


I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN «L'ALEMONT»
COMMUNE DE BETTENCOURT-
SAINT-OUEN

MAITRE D'OUVRAGE:

OSTWIND
S.E.P.E. «L'ALEMONT»
1, Rue de Berne - Parc Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 7 500,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 504 134 966

LEGENDE :



Parc Eolien de «L'ALEMONT» Commune de BETTENCOURT-SAINT-OUEN

PC2. PRINCIPE DES AMÉNAGEMENTS DES ABORDS DE L'ÉOLIENNE PHASE EXPLOITATION AU 1/500ème

PERMIS DE CONSTRUIRE

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
 80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
 06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
 SARL au capital de 16500€
 533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN «L'ALEMONT»
COMMUNE DE BETTANCOURT-SAINTOUEN

MAITRE D'OUVRAGE:

OSTWIND

S.E.P.E. «L'ALEMONT»
 1, Rue de Berne - Parc Européen de l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe - 67300 Schiltigheim
 S.A.R.L. au capital de 7 500,000€
 RCS de Strasbourg TI sous le n° 504 134 966

LEGENDE :

Eolienne concernée par le permis de construire

- Zone de survol des pâles
- Mât de l'éolienne
- Accès existant
- Accès créé
- Aire de grutage créée
- Aire de auto-prémontage et d'accès à la machine
- Talus accès créés

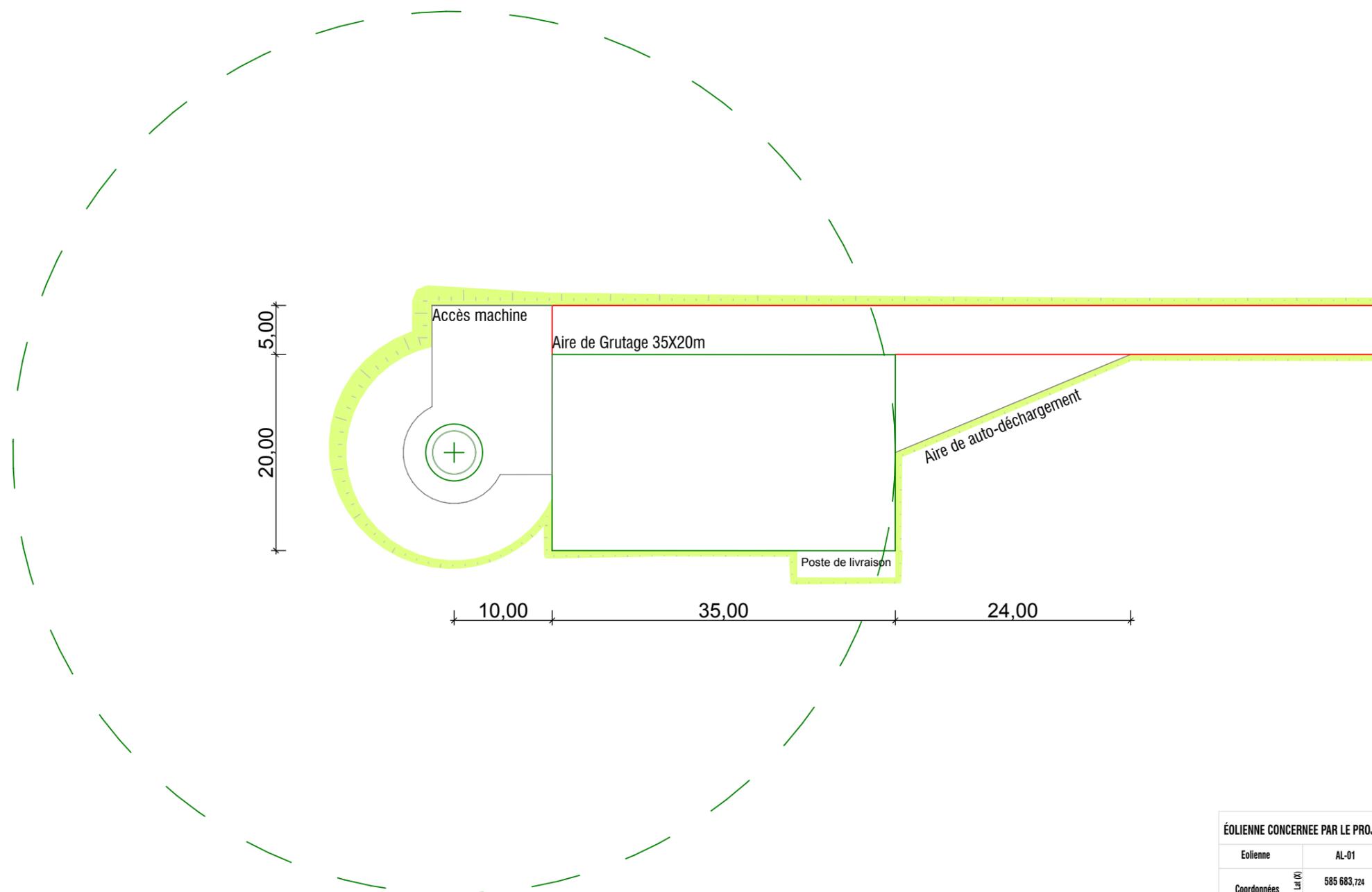


Echelle 1/500 au format A3



ÉOLIENNE CONCERNÉE PAR LE PROJET

Eolienne	AL-01	
Coordonnées Lambert 1 Nord	Lat (°)	585 683,724
	Long (°)	257 427,695
Coordonnées Lambert Zone II étendu	Lat (°)	585 661,315
	Long (°)	2 557 801,034
Coordonnées WGS84	Est	E 002°08'12.2"
	Nord	N 50°00'58.1"
Altitude NGF (Z Projet)	50,08	
Altitude NGF (Z Bout de pale)	199,08	
N° Sections	ZM	
N° Parcelles	8	



« Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande de Permis de Construire. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction est interdite sans accord écrit du maître d'ouvrage. »

SIGNATURE :


I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN «L'ALEMONT»
COMMUNE DE BETTENCOURT-
SAINT-OUEN

MAITRE D'OUVRAGE:

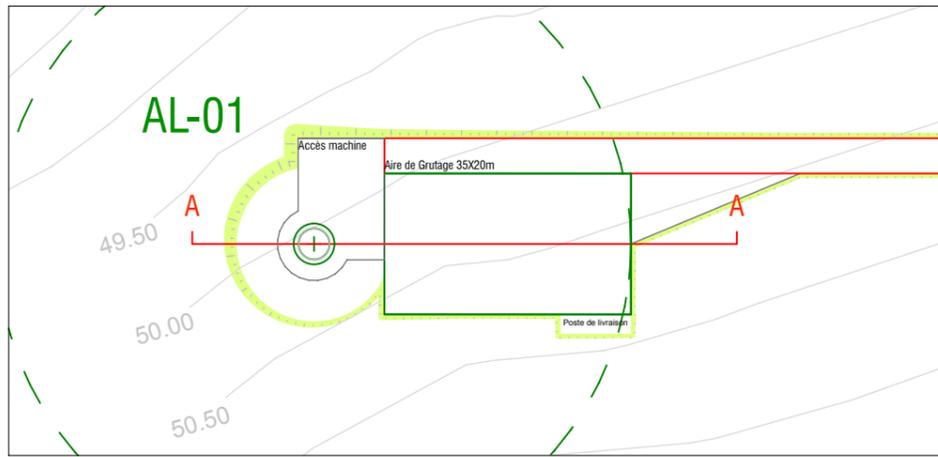
OSTWIND
S.E.P.E. «L'ALEMONT»
1, Rue de Berne - Parc Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 7 500,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 504 134 966

LEGENDE :

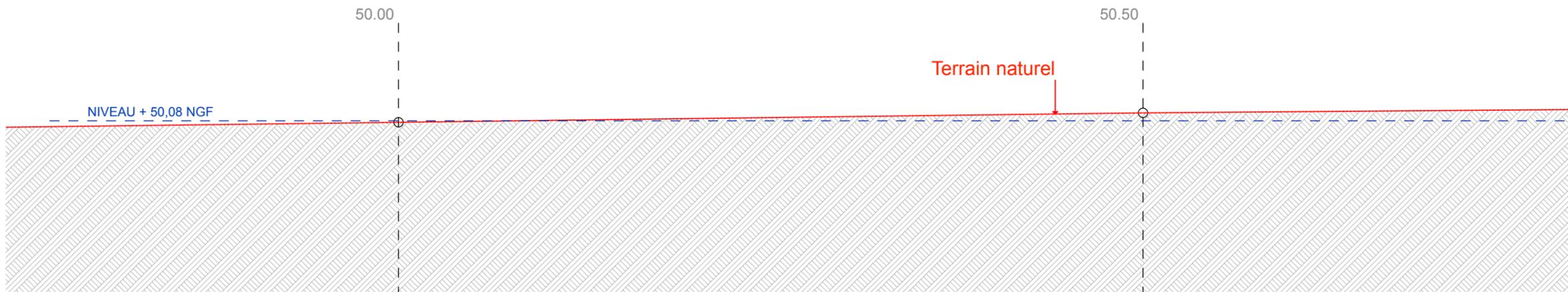


Parc Eolien de «L'ALEMONT»
Commune de BETTENCOURT-SAINT-OUEN

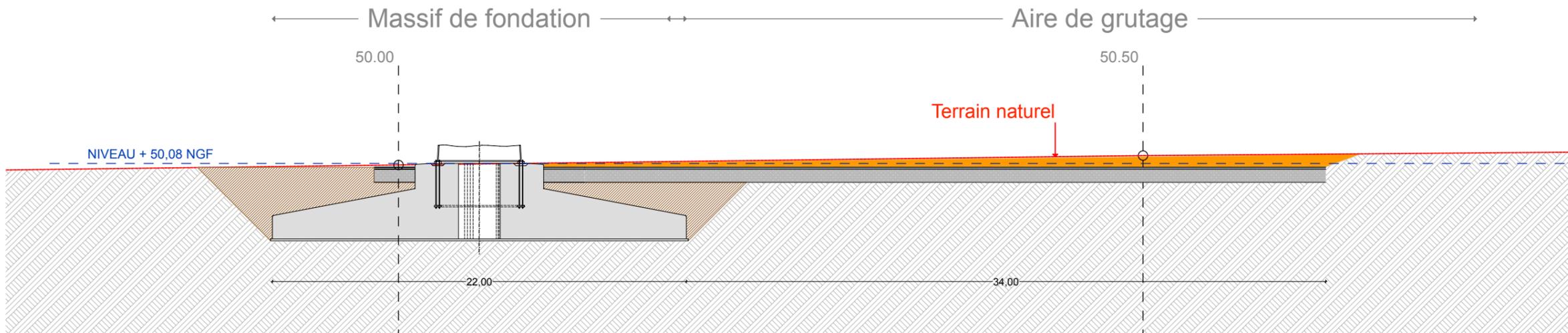
PC3. PLAN EN COUPE DU TERRAIN ET DE LA CONSTRUCTION



PLAN DE REPERAGE



COUPE DU TERRAIN NATUREL Echelle 1/250ème



COUPE DU TERRAIN AVEC MASSIF DE FONDATION ET AIRE DE GRUTAGE Echelle 1/250ème

« Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande de Permis de Construire. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction est interdite sans accord écrit du maître d'ouvrage. »

PERMIS DE CONSTRUIRE

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
 80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
 06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
 SARL au capital de 16500€
 533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN «L'ALEMONT»
 COMMUNE DE BETTANCOURT-
 SAINT-OUEN

MAITRE D'OUVRAGE:

OSTWIND

S.E.P.E. «L'ALEMONT»
 1, Rue de Berne - Parc Européen de
 l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
 67300 Schiltigheim
 S.A.R.L. au capital de 7 500,000€
 RCS de Strasbourg TI sous le n° 504 134 966

LEGENDE :

Eolienne concernée par le permis de
 construire

- Terre en déblais
- Terre en remblais
- Terrain naturel



Echelle 1/250 au format A3



**COUPE
 DU TERRAIN**

SIGNATURE :


I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN «L'ALEMONT»
COMMUNE DE BETTENCOURT-
SAINT-OUEN

MAITRE D'OUVRAGE:

OSTWIND
S.E.P.E. «L'ALEMONT»
1, Rue de Berne - Parc Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 7 500,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 504 134 966

LEGENDE :



Parc Eolien de «L'ALEMONT»
Commune de BETTENCOURT-SAINT-OUEN

**PC3. PLAN EN COUPE DU MASSIF DE FONDATION ET DE LA VOIE D'ACCES
AU 1/100ème et 1/200ème**

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
 80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
 06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
 SARL au capital de 16500€
 533 863 940 R.C.S. PARIS

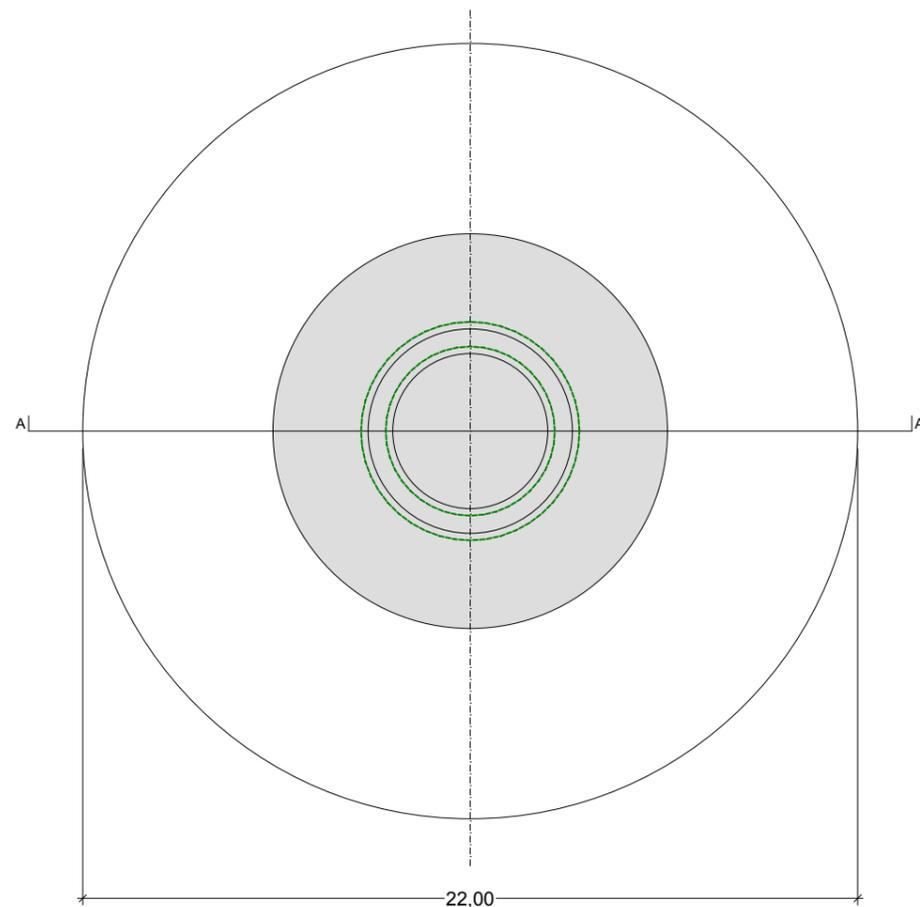
PARC EOLIEN «L'ALEMONT»
 COMMUNE DE BETTANCOURT-
 SAINT-OUEN

MAITRE D'OUVRAGE:

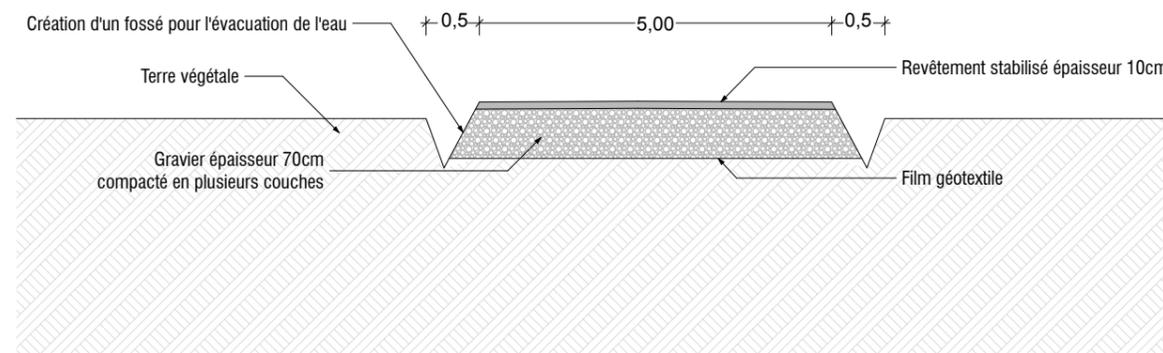
OSTWIND

S.E.P.E. «L'ALEMONT»
 1, Rue de Berne - Parc Européen de
 l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
 67300 Schiltigheim
 S.A.R.L. au capital de 7 500,000€
 RCS de Strasbourg TI sous le n° 504 134 966

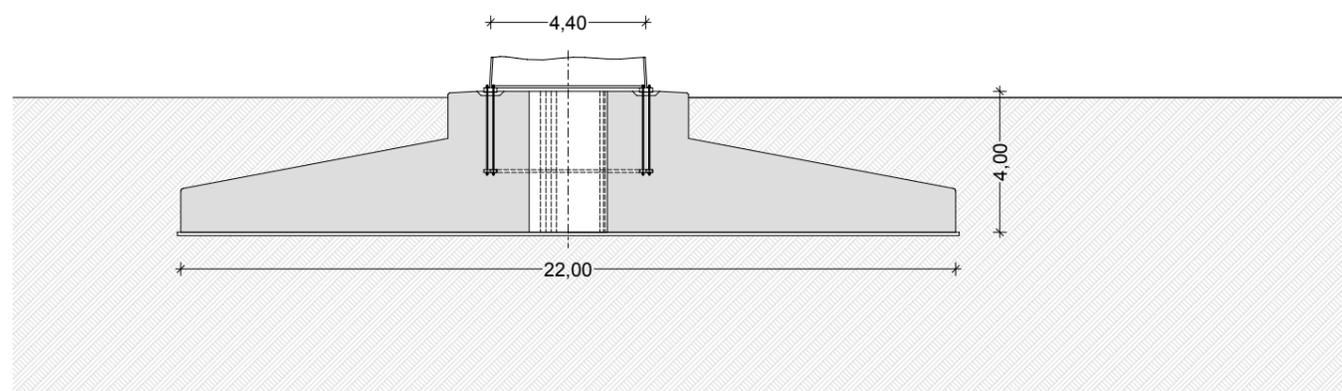
LEGENDE :



EMPRISE AU SOL DU MASSIF DE FONDATION Echelle 1/200ème



EMPRISE AU SOL DE LA VOIE D'ACCÈS Echelle 1/100ème



CUPPE «AA» DU MASSIF DE FONDATION Echelle 1/200ème

« Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande de Permis de Construire. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction est interdite sans accord écrit du maître d'ouvrage. »

Parc Eolien de «L'ALEMONT»
Commune de BETTENCOURT-SAINT-OUEN

**PC4. NOTICE DESCRIPTIVE DU SITE ET PRÉSENTANT
LE PROJET AVEC SES AMÉNAGEMENTS**

PERMIS DE CONSTRUIRE

SIGNATURE :


I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN «L'ALEMONT»
COMMUNE DE BETTENCOURT-
SAINT-OUEN

MAITRE D'OUVRAGE:

OSTWIND

S.E.P.E. «L'ALEMONT»
1, Rue de Berne - Parc Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 7 500,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 504 134 966

LEGENDE :



PC4

PAGE 38 / 66

Le parc éolien est localisé dans le département de la Somme (80), au Nord-ouest de la Picardie à environs 14 km, au Nord-ouest d'Amiens et 20 km au Sud-est d'Abbeville.
Le site d'implantation du parc éolien est localisé dans la communauté de communes du Val de Nièvre et Environs.
Le confortement de l'Alemont sera implanté sur Bettencourt-Saint-Ouen et Vignacourt.

La Zone de Développement Eolien de la Communauté de Communes du Val de Nièvre et Environs (80) a été créée le 14 avril 2008, par arrêté préfectoral. Le projet vient compléter le parc éolien du Grand Champ situé sur les communes suivantes :

- Bettencourt-Saint-Ouen (partie est de la commune) ;
- Saint-Ouen (partie sud de la commune) ;
- Vignacourt (partie nord-ouest de la commune).

Le parc éolien du Grand Champ comporte actuellement 5 éoliennes. Le présent dossier a pour objectif d'étendre le parc éolien à 7 éoliennes de 2 MW soit 14 MW au total.

Le paysage dans un rayon de 10 km se distingue par un socle topographique complexe lié aux nombreux moutonnements du relief, les villages en fond de vallée (Berteaucourt-lès-dames, Saint-Ouen, Flixécourt), de nombreux boisements épars sur les plateaux et les ceintures boisées des villages ainsi que le réseau routier constitué de L'A16 passant au Sud du site, des routes qui longent les vallées et traversent la Somme au niveau des villages, de la chaussée de Brunehaut, nom donné au Moyen-âge aux voies d'origine gauloise restaurées par les Romains et les routes qui traversent les plateaux et représentent les principaux points de vues sur les éoliennes.

Le trait dominant du paysage du secteur éloigné est l'opposition entre la vallée de la Somme, les vallées secondaires et leurs villages encaissés d'une part, et les plateaux à la vue dégagée d'autre part.

Le paysage proche du secteur est un paysage de transition entre le paysage de la vallée et celui du plateau. Entre Berteaucourt-les-Dames et Vignacourt, 3 unités paysagères de transition, entre une véritable vallée (vallée de la Nièvre) et un véritable plateau, offrent une échelle compatible avec l'accueil de parcs éoliens. Il est donc caractérisé par une succession de talwegs (ligne formée par les points bas) et de lignes de crête (ligne sommitale).

Ces moutonnements définissent les points de vue et la perception que l'on aura des éoliennes. Les ondulations du relief sont douces et le paysage conserve la profondeur de champ propre aux plateaux de la Somme. Le secteur est encadré côté nord par la vallée de la Nièvre et côté sud par l'autoroute et la forêt de Vignacourt. L'autoroute a une vue privilégiée en belvédère sur le site à 60 m d'altitude. La chaussée Brunehaut traverse les molles ondulations du relief, surplombée à l'Ouest par les Bois d'Alemont et à l'Est par l'autoroute.

Le paysage est fortement déterminé par le relief et apparaît comme un îlot renfermé sur lui-même :

- les lignes de crête et les talwegs sont les lignes de force du paysage.
- la présence de la vallée de la Nièvre au nord participe à l'enfermement du site sur lui-même ;
- la superposition d'infrastructures fortes que sont l'autoroute, la ligne haute tension et la route départementale, cernent le secteur.
- les bois font figure d'écrans visuels.

Cependant deux ouvertures visuelles à l'Est et l'Ouest renforcent la profondeur du champ visuel du site.

Le confortement de l'Alemont est constitué de 2 aérogénérateurs de type VESTAS V90 d'une puissance de 2 MW chacun.

Chaque aérogénérateur est constitué de :

- 1 ensemble mât, nacelle et pales ;
- 1 armoire électrique du convertisseur est montée au pied du mât ;
- 1 poste de transformation.

L'ensemble des postes de transformations est ensuite relié à un poste de livraison. Le réseau EDF est connecté par un poste source

PERMIS DE CONSTRUIRE

SIGNATURE :


I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN «L'ALEMONT»
COMMUNE DE BETTANCOURT-
SAINT-OUEN

MAITRE D'OUVRAGE:

OSTWIND

S.E.P.E. «L'ALEMONT»
1, Rue de Berne - Parc Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 7 500,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 504 134 966

LEGENDE :



**NOTICE DU SITE
PRESENTANT LE
PROJET AVEC SES
AMENAGEMENTS**

Parc Eolien de «L'ALEMONT»
Commune de BETTENCOURT-SAINT-OUEN

PC5. ÉOLIENNE AL-01
FACE ET PROFIL AU 1/750ème

PERMIS DE CONSTRUIRE

SIGNATURE :


I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN «L'ALEMONT»
COMMUNE DE BETTENCOURT-
SAINT-OUEN

MAITRE D'OUVRAGE:

OSTWIND
S.E.P.E. «L'ALEMONT»
1, Rue de Berne - Parc Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 7 500,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 504 134 966

LEGENDE :



PC5

PAGE 40 / 66

PERMIS DE CONSTRUIRE

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN «L'ALEMONT»
COMMUNE DE BETTANCOURT-
SAINT-OUEN

MAITRE D'OUVRAGE:

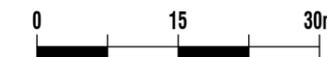
OSTWIND

S.E.P.E. «L'ALEMONT»
1, Rue de Berne - Parc Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 7 500,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 504 134 966

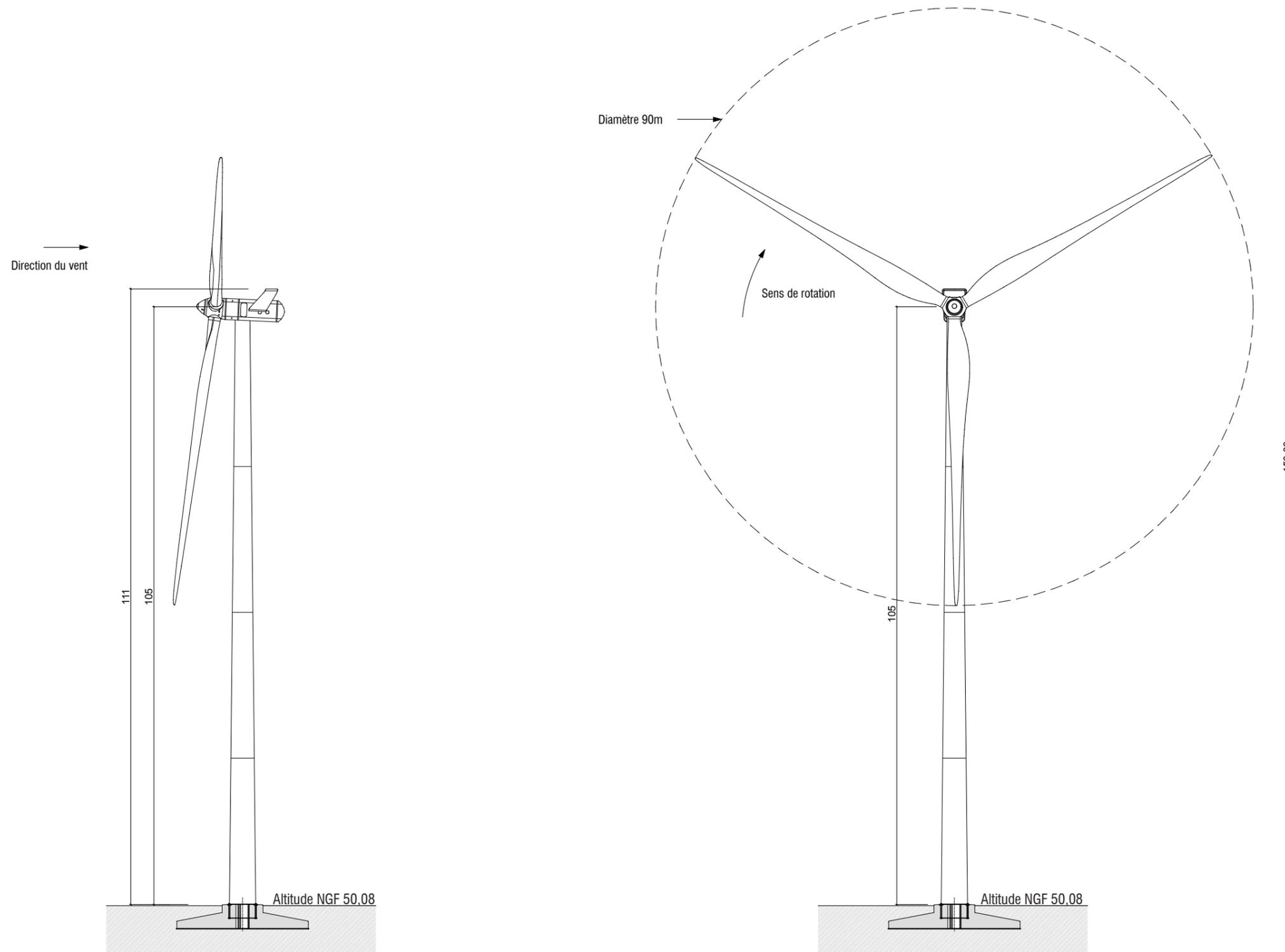
LEGENDE :



Echelle 1/750 au format A3



**FACE ET PROFIL
DE L'ÉOLIENNE AL-01**



Parc Eolien de «L'ALEMONT»
Commune de BETTENCOURT-SAINT-OUEN

**PC5. POSTE ELECTRIQUE
FACES ET PROFILS AU 1/75ÈME**

PERMIS DE CONSTRUIRE

SIGNATURE :


I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN «L'ALEMONT»
COMMUNE DE BETTENCOURT-
SAINT-OUEN

MAITRE D'OUVRAGE:

OSTWIND
S.E.P.E. «L'ALEMONT»
1, Rue de Berne - Parc Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 7 500,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 504 134 966

LEGENDE :



PC5

PAGE 42 / 66

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
 80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
 06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
 SARL au capital de 16500€
 533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN «L'ALEMONT»
 COMMUNE DE BETTANCOURT-
 SAINT-OUEN

MAITRE D'OUVRAGE:

OSTWIND

S.E.P.E. «L'ALEMONT»
 1, Rue de Berne - Parc Européen de
 l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
 67300 Schiltigheim
 S.A.R.L. au capital de 7 500,000€
 RCS de Strasbourg TI sous le n° 504 134 966

LEGENDE :

**Caractéristiques du poste
 de livraison**

Longueur = 10 mètres

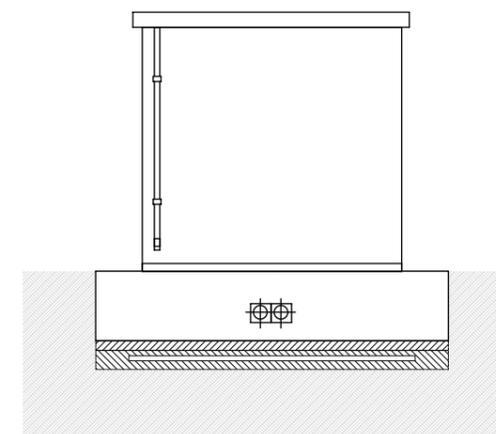
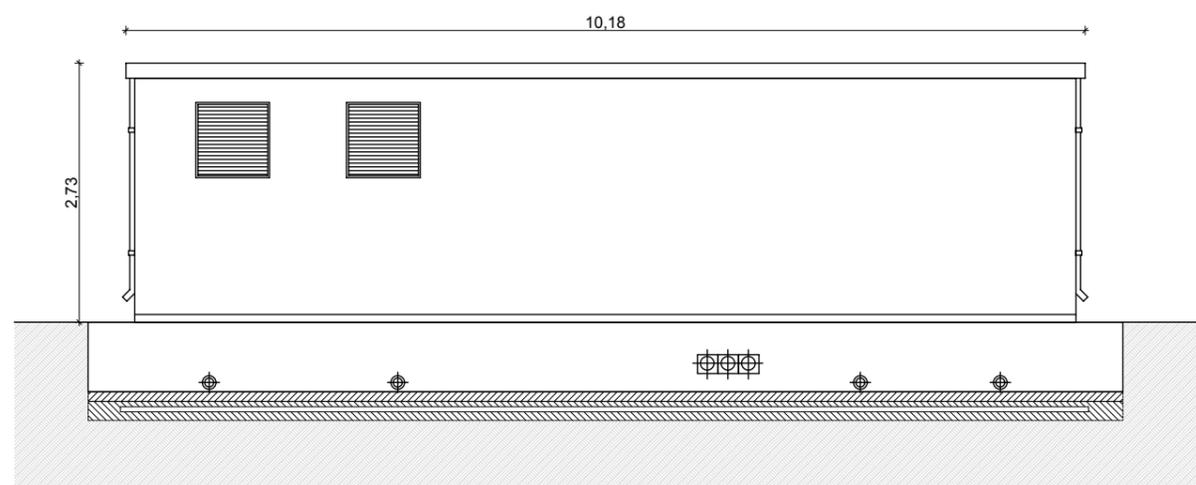
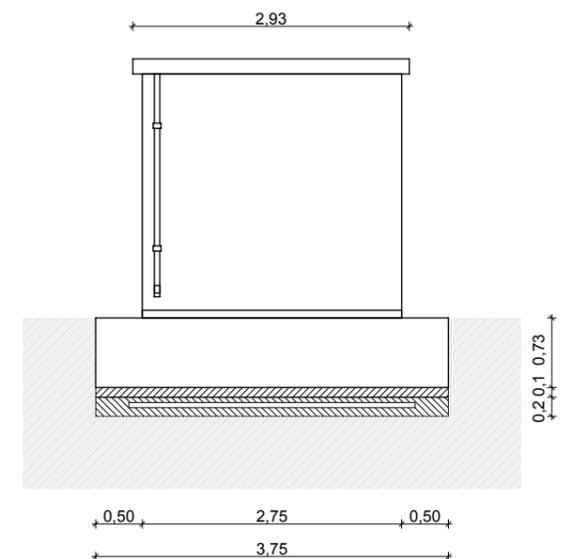
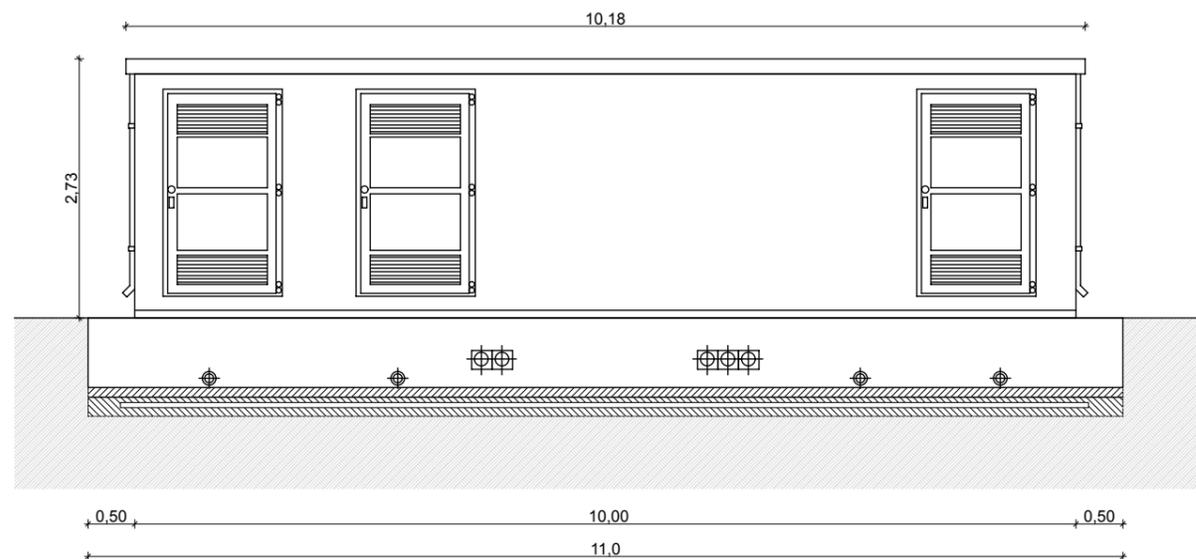
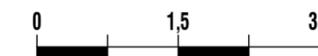
Largeur = 2,75 mètres

Surface de plancher = 23,76 m²

Murs = Teinte Ral 6001



Echelle 1/75 au format A3



SIGNATURE :


I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN «L'ALEMONT»
COMMUNE DE BETTENCOURT-
SAINT-OUEN

MAITRE D'OUVRAGE:

OSTWIND
S.E.P.E. «L'ALEMONT»
1, Rue de Berne - Parc Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 7 500,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 504 134 966

LEGENDE :



Parc Eolien de «L'ALEMONT» Commune de BETTENCOURT-SAINT-OUEN

PC6. INSERTION DU PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN «L'ALEMONT»
COMMUNE DE BETTANCOURT-
SAINT-OUEN

MAITRE D'OUVRAGE:

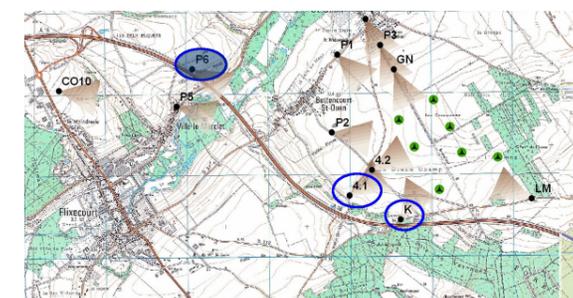
OSTWIND

S.E.P.E. «L'ALEMONT»
1, Rue de Berne - Parc Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 7 500,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 504 134 966

LEGENDE :



PRISE DE VUE P6 : Depuis l'Autoroute A16 - Ville le Marcelet
Centre du Parc à environ 3200m (Focale 50mm - juin 2011)



LOCALISATION DE LA PRISE DE VUE

**INSERTION DU
PROJET DANS SON
ENVIRONNEMENT**

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN «L'ALEMONT»
COMMUNE DE BETTANCOURT-
SAINT-OUEN

MAITRE D'OUVRAGE:

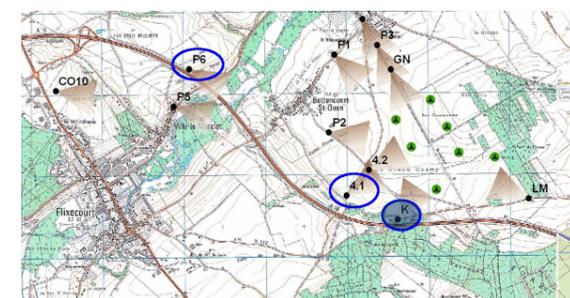
OSTWIND

S.E.P.E. «L'ALEMONT»
1, Rue de Berne - Parc Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 7 500,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 504 134 966

LEGENDE :



PRISE DE VUE K : Depuis l'Autoroute A16 - Bettencourt Saint Ouen Sud
Centre du Parc à environs 1200m (Focale 50mm - juin 2011)



LOCALISATION DE LA PRISE DE VUE

**INSERTION DU
PROJET DANS SON
ENVIRONNEMENT**

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN «L'ALEMONT»
COMMUNE DE BETTANCOURT-
SAINT-OUEN

MAITRE D'OUVRAGE:

OSTWIND

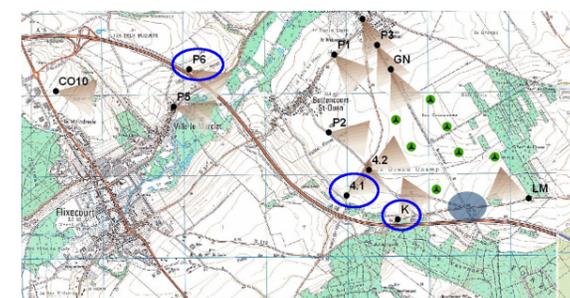
S.E.P.E. «L'ALEMONT»
1, Rue de Berne - Parc Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 7 500,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 504 134 966

LEGENDE :



Poste de livraison

PHM Poste de livraison (Focale 50mm)



LOCALISATION DE LA PRISE DE VUE

**INSERTION DU
PROJET DANS SON
ENVIRONNEMENT**

Parc Eolien de «L'ALEMONT» Commune de BETTENCOURT-SAINT-OUEN

PC7. ENVIRONNEMENT PROCHE

PERMIS DE CONSTRUIRE

SIGNATURE :


I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN «L'ALEMONT»
COMMUNE DE BETTENCOURT-
SAINT-OUEN

MAITRE D'OUVRAGE:

OSTWIND

S.E.P.E. «L'ALEMONT»
1, Rue de Berne - Parc Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 7 500,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 504 134 966

LEGENDE :



SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
 80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
 06 71 15 45 63 // im.in.archi@gmx.com
 SARL au capital de 16500€
 533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN «L'ALEMONT»
COMMUNE DE BETTANCOURT-SAINTE-OUEN

MAITRE D'OUVRAGE:

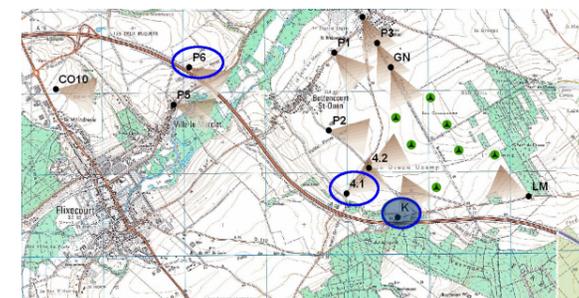
OSTWIND

S.E.P.E. «L'ALEMONT»
 1, Rue de Berne - Parc Européen de
 l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
 67300 Schiltigheim
 S.A.R.L. au capital de 7 500,000€
 RCS de Strasbourg TI sous le n° 504 134 966

LEGENDE :



PRISE DE VUE K : depuis l'Autoroute A16 - Bettencourt Saint Ouen Sud
Vue actuelle (Focale 50mm - juin 2011)



LOCALISATION DE LA PRISE DE VUE

**ENVIRONNEMENT
PROCHE**

Parc Eolien de «L'ALEMONT»
Commune de BETTENCOURT-SAINT-OUEN

PC8. PAYSAGE LOINTAIN

PERMIS DE CONSTRUIRE

SIGNATURE :


I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN «L'ALEMONT»
COMMUNE DE BETTENCOURT-
SAINT-OUEN

MAITRE D'OUVRAGE:

OSTWIND
S.E.P.E. «L'ALEMONT»
1, Rue de Berne - Parc Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 7 500,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 504 134 966

LEGENDE :



SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN «L'ALEMONT»
COMMUNE DE BETTANCOURT-
SAINT-OUEN

MAITRE D'OUVRAGE:

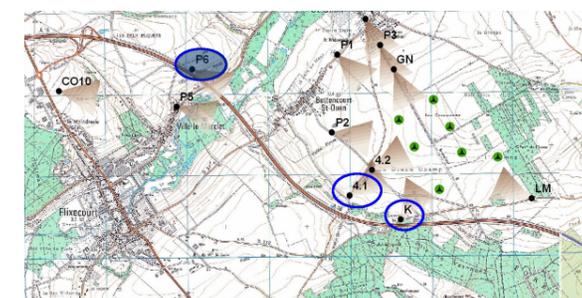
OSTWIND

S.E.P.E. «L'ALEMONT»
1, Rue de Berne - Parc Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 7 500,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 504 134 966

LEGENDE :



PRISE DE VUE P6 : Depuis l'Autoroute A16 - Ville le Marcelet
Vue actuelle (Focale 50mm - juin 2011)



LOCALISATION DE LA PRISE DE VUE

**PAYSAGE
LOINTAIN**

Parc Eolien de «L'ALEMONT»
Commune de BETTENCOURT-SAINT-OUEN

PC11. ÉTUDE D'IMPACT
(Voir document joint)

PERMIS DE CONSTRUIRE

SIGNATURE :


I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN «L'ALEMONT»
COMMUNE DE BETTENCOURT-
SAINT-OUEN

MAITRE D'OUVRAGE:

OSTWIND
S.E.P.E. «L'ALEMONT»
1, Rue de Berne - Parc Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 7 500,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 504 134 966

LEGENDE :



Parc Eolien de «L'ALEMONT»
Commune de BETTENCOURT-SAINT-OUEN

ANNEXE. DOSSIER TECHNIQUE

PERMIS DE CONSTRUIRE

SIGNATURE :


I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN «L'ALEMONT»
COMMUNE DE BETTENCOURT-
SAINT-OUEN

MAITRE D'OUVRAGE:

OSTWIND
S.E.P.E. «L'ALEMONT»
1, Rue de Berne - Parc Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 7 500,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 504 134 966

LEGENDE :



Parc Eolien de «L'ALEMONT»
Commune de BETTENCOURT-SAINT-OUEN

PC11-1. ÉTUDE D'ÉVALUATION DES INCIDENCES
(Voir document joint)

PERMIS DE CONSTRUIRE

SIGNATURE :


I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN «L'ALEMONT»
COMMUNE DE BETTENCOURT-
SAINT-OUEN

MAITRE D'OUVRAGE:

OSTWIND
S.E.P.E. «L'ALEMONT»
1, Rue de Berne - Parc Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 7 500,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 504 134 966

LEGENDE :



SIGNATURE :


I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN «L'ALEMONT»
COMMUNE DE BETTENCOURT-
SAINT-OUEN

MAITRE D'OUVRAGE:

OSTWIND
S.E.P.E. «L'ALEMONT»
1, Rue de Berne - Parc Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 7 500,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 504 134 966

LEGENDE :



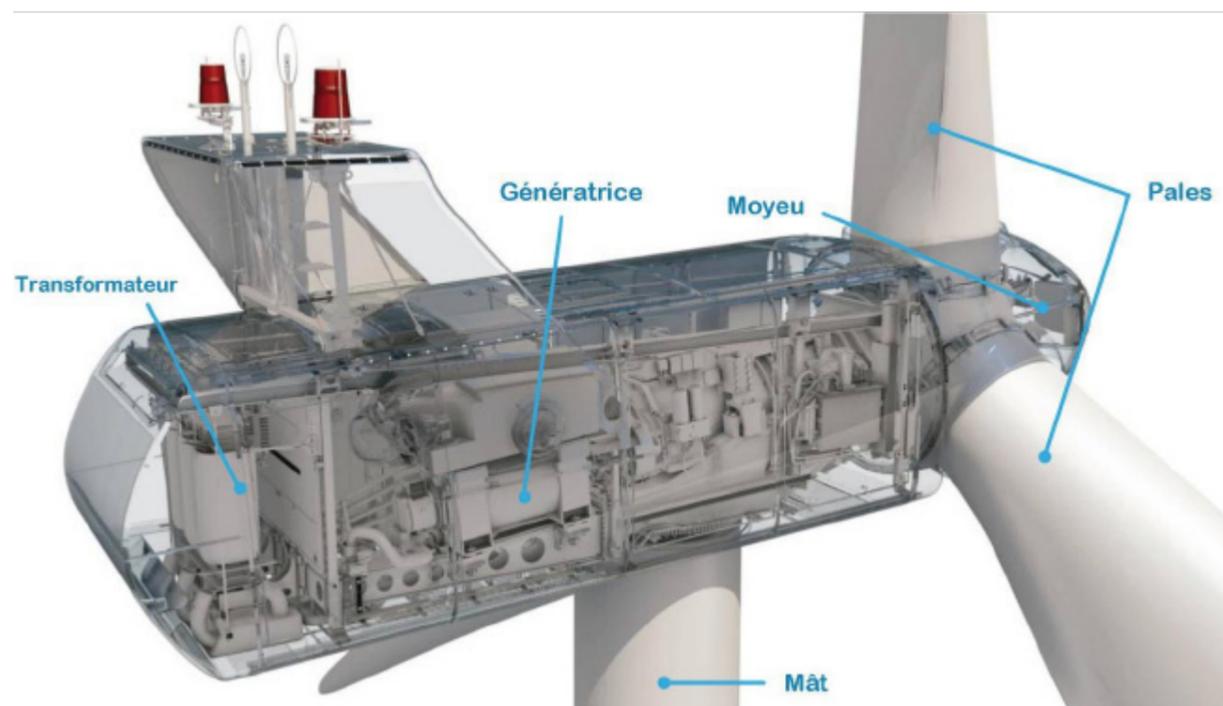
Parc Eolien de «L'ALEMONT»
Commune de BETTENCOURT-SAINT-OUEN

PC25. JUSTIFICATION DU DÉPÔT DE LA DEMANDE
(Voir document joint)



Les principales caractéristiques de l'éolienne V90 sont synthétisées ci-dessous.

Puissance nominale		2000 kW
Hauteur en bout de pale		150 m
Rotor	Diamètre du rotor	90 m
	Type	Face au vent avec système actif de réglage de pales
	Sens de rotation	Sens horaire
	Vitesse de rotation nominale	14,9 tours/min (9,6 tours/min au minimum pour couplage au réseau et 17 tours/min au maximum)
	Surface balayée	6362 m²
	Nombre de pales	3
	Matériau des pales	Fibre de verre renforcée epoxy et fibres de carbone
	Frein	Mise en drapeau par trois vérins distincts (aérodynamique)
Tour	Hauteur	105 m
	Matériau	Acier
Données opérationnelles	Vitesse de vent démarrage	4 m/s
	Vitesse de vent nominale	13 m/s
	Vitesse de vent de coupure	25 m/s
Génératrice	Type	Asynchrone
	Fréquence	60 Hz
	Voltage	690 V
Conditions climatiques	Température	-20°C à +40°C
	Vitesse de vent extrême (moyenne 10 min)	37,5 m/s
	Vitesse de vent extrême (rafale de 3s)	52,5 m/s
	Classe vent IEC	IIIA
Couleur de l'éolienne		blanche (ref. RAL 7035)



PERMIS DE CONSTRUIRE

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
 80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
 06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
 SARL au capital de 16500€
 533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN «L'ALEMONT»
 COMMUNE DE BETTANCOURT-
 SAINT-OUEN

MAITRE D'OUVRAGE:

OSTWIND

S.E.P.E. «L'ALEMONT»
 1, Rue de Berne - Parc Européen de
 l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
 67300 Schiltigheim
 S.A.R.L. au capital de 7 500,000€
 RCS de Strasbourg TI sous le n° 504 134 966

LEGENDE :

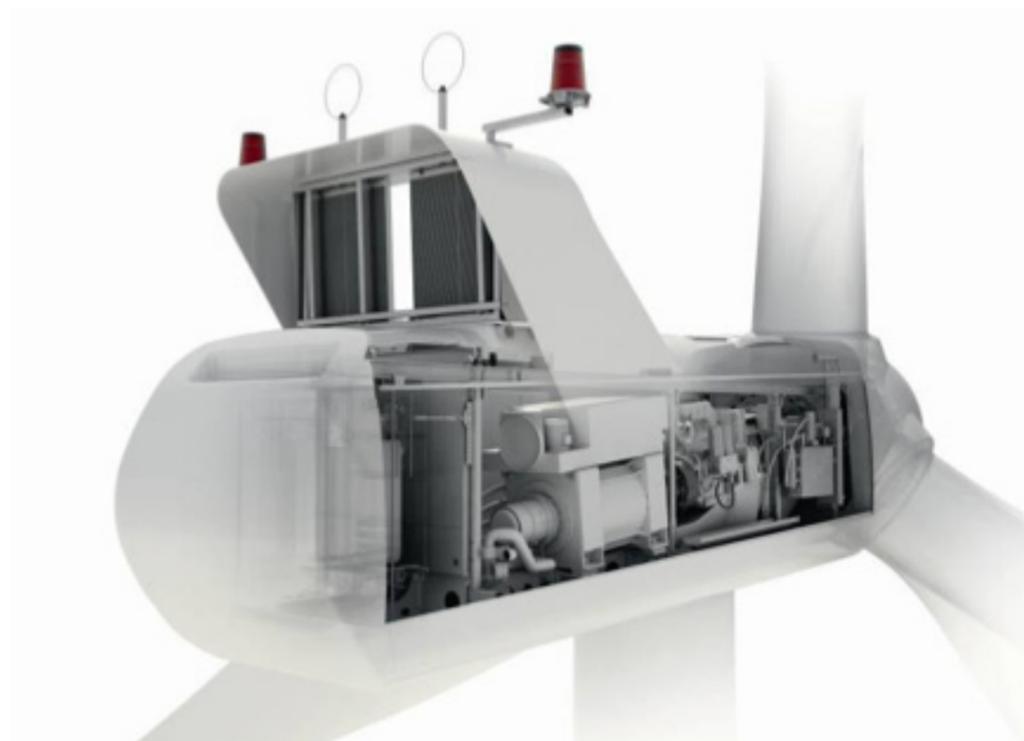
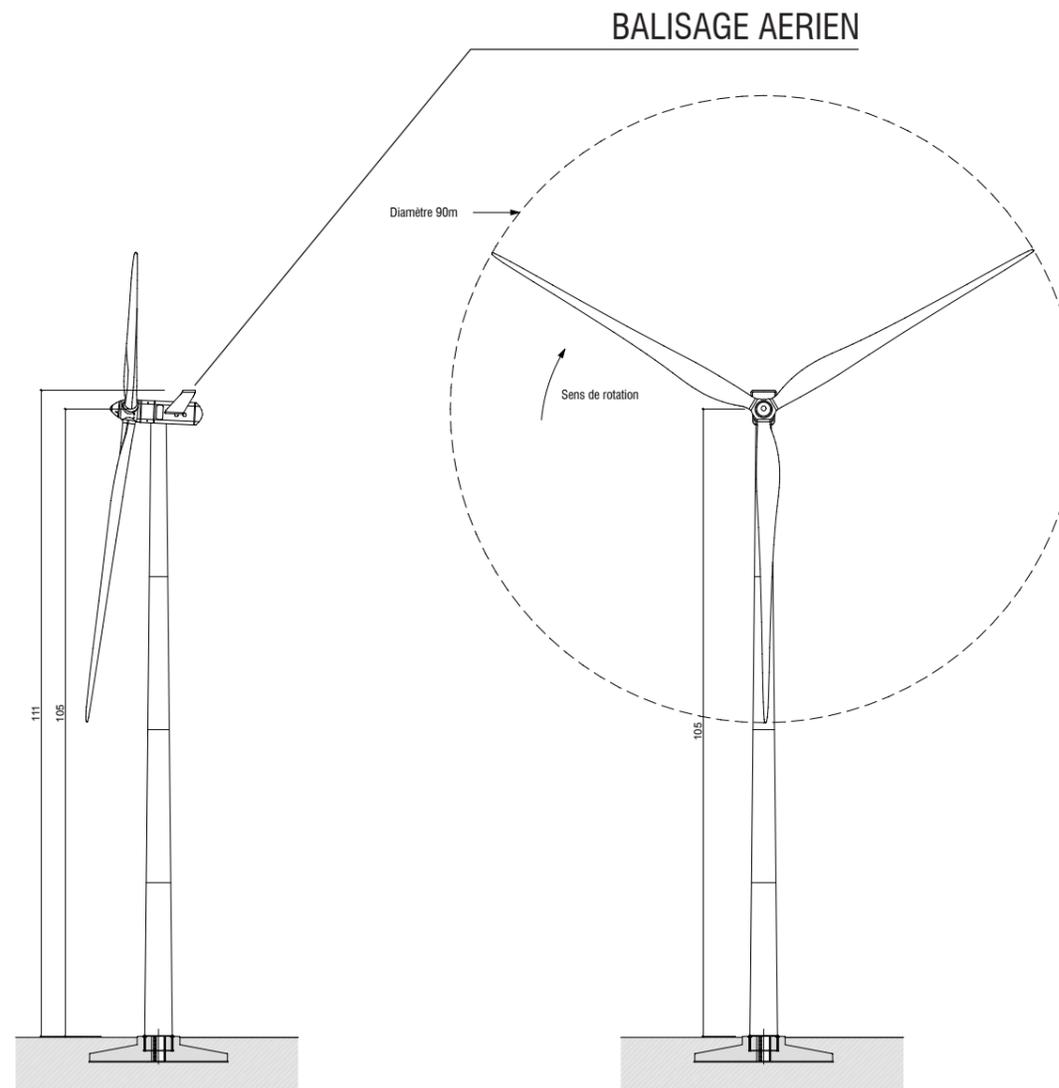
**SPECIFICATIONS
 TECHNIQUES**

L'éolienne est équipée de feux d'obstacles clignotants de technologie ORGA L303-864 / 865 ou L450-63A / 63B. Ces systèmes de balisage de structures intègrent des technologies de pointe fiables sur le long terme et à faible consommation d'énergie. Les caractéristiques de ces deux systèmes de balisages sont présentées dans le tableau ci-après :

	ORGA L303-864/865	ORGA L450-63A/63B
		
Fréquence	40 flash par minutes le jour 40 flash par minutes la nuit	40 flash par minutes le jour 40 flash par minutes la nuit
Intensité	20 000 cd le jour 2 000 cd la nuit	20 000 cd le jour 2 000 cd la nuit
Visibilité	360°	360°
Certification	ICAO Annex 14 Volume 1, 4th Edition, July 2004, Chapter 6, Medium Intensity Type A and Type B obstacle light depending on model.	

Conformément aux instructions de la Direction de l'Aviation Civile et de l'Armée de l'Air, les éoliennes seront balisées dans le respect de :

- la circulaire du 16 novembre 2000 n 20 778/DNA/2A
- l'arrêté du 25 juillet 1990, relatif aux installations dont l'établissement à l'extérieur des zones grevées de servitudes aéronautiques de dégagement est soumis à autorisation.



PERMIS DE CONSTRUIRE

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
 80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
 06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
 SARL au capital de 16500€
 533 863 940 R.C.S. PARIS

**PARC EOLIEN «L'ALEMONT»
 COMMUNE DE BETTANCOURT-
 SAINT-OUEN**

MAITRE D'OUVRAGE:
OSTWIND
 S.E.P.E. «L'ALEMONT»
 1, Rue de Berne - Parc Européen de
 l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
 67300 Schiltigheim
 S.A.R.L. au capital de 7 500,000€
 RCS de Strasbourg TI sous le n° 504 134 966

LEGENDE :

BALISAGE AERIEN

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
 80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
 06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
 SARL au capital de 16500€
 533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN «L'ALEMONT»
 COMMUNE DE BETTANCOURT-
 SAINT-OUEN

MAITRE D'OUVRAGE:

OSTWIND

S.E.P.E. «L'ALEMONT»
 1, Rue de Berne - Parc Européen de
 l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
 67300 Schiltigheim
 S.A.R.L. au capital de 7 500,000€
 RCS de Strasbourg TI sous le n° 504 134 966

LEGENDE :

N°	LAMBERT ZONE I		LAMBERT ZONE II ETENDU		WGS84	
	X	Y	X	Y	X	Y
BR-06	585905,1495	257885,427	585883,0376	2558259,508	E 002°08'23.3"	N 50°01'12.9"
BR-07	585758,6922	258199,8969	585736,3162	2558574,456	E 002°08'15.9"	N 50°01'23.1"
BR-03	585325,1874	257951,5587	585302,1583	2558325,68	E 002°07'54.1"	N 50°01'15.0"
BR-08	585557,1464	258531,8923	585534,417	2558906,951	E 002°08'05.7"	N 50°01'33.8"
BR-02	585132,6492	258281,6321	585109,2803	2558656,25	E 002°07'44.4"	N 50°01'25.7"
AL01	585683,724	257427,695	585661,315	2557801,035	E 002°08'12.2"	N 50°00'58.1"
AL02	586350,522	257951,257	586329,1019	2558325,489	E 002°08'45.6"	N 50°01'15.1"

**TABLEAU DE
 COORDONNÉES**

Parc Eolien de «L'ALEMONT»
Commune de BETTENCOURT-SAINT-OUEN

ANNEXE. NOTICE ACCESSIBILITÉ

PERMIS DE CONSTRUIRE

SIGNATURE :


I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN «L'ALEMONT»
COMMUNE DE BETTENCOURT-
SAINT-OUEN

MAITRE D'OUVRAGE:

OSTWIND
S.E.P.E. «L'ALEMONT»
1, Rue de Berne - Parc Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 7 500,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 504 134 966

LEGENDE :



Société d'exploitation du parc éolien
« L'ALEMONT »

COMMUNE DE BETTANCOURT-SAINT-OUEN
IMPLANTATION D'UNE ÉOLIENNE ET D'UN POSTE ELECTRIQUE

NOTICE D'ACCESSIBILITÉ

Présentation

L'opération consiste en l'implantation d'une éolienne et d'un poste de livraison sur la commune de BETTANCOURT-SAINT-OUEN.

Le projet n'est pas constitué de bâtiments mais d'ouvrages techniques et n'est donc pas accessible aux personnes à mobilité réduite.

Fait le 15 juillet 2013

Le Maître d'ouvrage :
Société d'exploitation du parc éolien
« L'ALEMONT » représentée
par M Fabien KAYSER



Le Maître d'œuvre :
EURL I'M IN ARCHITECTURE
représentée par M Vincent Raes
Architecte Diplômé d'Etat

I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / i.m.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

PERMIS DE CONSTRUIRE

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / i.m.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN «L'ALEMONT»
COMMUNE DE BETTANCOURT-
SAINT-OUEN

MAITRE D'OUVRAGE:

OSTWIND

S.E.P.E. «L'ALEMONT»
1, Rue de Berne - Parc Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 7 500,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 504 134 966

LEGENDE :

**NOTICE
ACCESSIBILITÉ**

Parc Eolien de «L'ALEMONT»
Commune de BETTENCOURT-SAINT-OUEN

ANNEXE. NOTICE SÉCURITÉ

PERMIS DE CONSTRUIRE

SIGNATURE :


I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN «L'ALEMONT»
COMMUNE DE BETTENCOURT-
SAINT-OUEN

MAITRE D'OUVRAGE:

OSTWIND
S.E.P.E. «L'ALEMONT»
1, Rue de Berne - Parc Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 7 500,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 504 134 966

LEGENDE :



Société d'exploitation du parc éolien
« L'ALEMONT »

COMMUNE DE BETTANCOURT-SAINT-OUEN
IMPLANTATION D'UNE ÉOLIENNE ET D'UN POSTE DE LIVRAISON

NOTICE DE SÉCURITÉ

Présentation

L'opération consiste en l'implantation d'une éolienne et d'un poste de livraison sur la commune de BETTANCOURT-SAINT-OUEN.

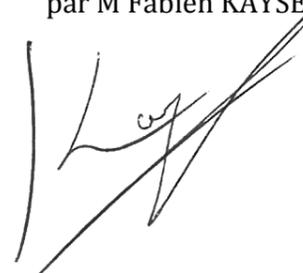
Réglementation applicable

Code du travail, règlement d'hygiène et de sécurité (décrets n°92-332 et 92-333 du 31 mars 1992 - arrêté du 05 août 1992).

Toutes les dispositions relatives à cette réglementation seront respectées.

Le maître d'ouvrage s'engage à faire procéder à tous les contrôles nécessaires avant, pendant la réalisation des travaux ainsi que pendant l'exploitation des éoliennes afin d'assurer la sécurité conformément à la législation en vigueur.

Le Maître d'ouvrage :
Société d'exploitation du parc éolien
« L'ALEMONT » représentée
par M Fabien KAYSER



SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN «L'ALEMONT»
COMMUNE DE BETTANCOURT-
SAINT-OUEN

MAITRE D'OUVRAGE:

OSTWIND

S.E.P.E. «L'ALEMONT»
1, Rue de Berne - Parc Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 7 500,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 504 134 966

LEGENDE :

**NOTICE
SÉCURITÉ**

Parc Eolien de «L'ALEMONT»
Commune de BETTENCOURT-SAINT-OUEN

ANNEXE. KBIS DE LA S.E.P.E. « L'ALEMONT »

PERMIS DE CONSTRUIRE

SIGNATURE :


I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN «L'ALEMONT»
COMMUNE DE BETTENCOURT-
SAINT-OUEN

MAITRE D'OUVRAGE:

OSTWIND
S.E.P.E. «L'ALEMONT»
1, Rue de Berne - Parc Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 7 500,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 504 134 966

LEGENDE :



Extrait Kbis

IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Extrait du 20 Septembre 2011

IDENTIFICATION

Dénomination sociale : SOCIETE D'EXPLOITATION DU PARC EOLIEN L'ALEMONT
Numéro d'identification : R.C.S. STRASBOURG TI 504 134 966 - N° de Gestion 2008 B 1237
Date d'immatriculation : 13 Juin 2008

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A LA PERSONNE MORALE

Sigle : SEPE L'ALEMONT
Forme juridique : Société à responsabilité limitée à associé unique
Capital : 7 500.00 EUR (fixe)
Adresse du siège : 1, rue de Berne - Parc Européen de l'entreprise - les Terrasses de l'Europe - 67300 Schiltigheim
Durée de la société : 99 ans du 13 Juin 2008 au 12 Juin 2107
Date de clôture de l'exercice : 31 Décembre
Dépôt de l'acte au greffe : le 13 Juin 2008 sous le numéro 2008A5021
Journal d'annonces légales : Les affiches d'alsace et de lorraine, le 15 Avril 2008

ADMINISTRATION

Gérant(e) Monsieur KAYSER Fabien
né(e) le 21 Juillet 1969 à Haguenau 67, de nationalité FRANCAISE
demeurant 1, rue Principale Neubourg - 67350 Dauendorf

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL

Origine de l'activité ou de l'établissement : Création
Activité : L'acquisition et l'exploitation d'installation utilisant l'énergie mécanique du vent pour la production d'énergie électrique
Adresse : 1, rue de Berne - Parc Européen de l'entreprise - les Terrasses de l'Europe - 67300 Schiltigheim
Date de début d'exploitation : 23 Avril 2008
Mode d'exploitation : Exploitation directe

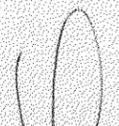
ANNEXES

20 Septembre 2011 - N°10816 Changement de dénomination à compter du 04/07/2011
Ancienne : SOCIETE D'EXPLOITATION DU PARC EOLIEN LES TERRES HALLOY
Nouvelle : SOCIETE D'EXPLOITATION DU PARC EOLIEN L'ALEMONT

FIN DE L'EXTRAIT COMPRENANT 1 PAGE(S)

TOUTE MODIFICATION OU FALSIFICATION DU PRESENT EXTRAIT EXPOSE A DES POURSUITES PENALES. SEUL LE GREFFIER EST LEGALEMENT HABILITE A DELIVRER DES EXTRAITS SIGNES EN ORIGINAL. TOUTE REPRODUCTION DU PRESENT EXTRAIT, MEME CERTIFIEE CONFORME, EST SANS VALEUR.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME ET DELIVRE LE 20/09/2011
LE GREFFIER :


Eve BALSINGER

PERMIS DE CONSTRUIRE

SIGNATURE :


I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 // im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

**PARC EOLIEN «L'ALEMONT»
COMMUNE DE BETTANCOURT-
SAINT-OUEN**

MAITRE D'OUVRAGE:

OSTWIND

S.E.P.E. «L'ALEMONT»
1, Rue de Berne - Parc Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 7 500.000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 504 134 966

LEGENDE :


KBIS DE LA S.E.P.E.

Parc Eolien de «L'ALEMONT»
Commune de BETTENCOURT-SAINT-OUEN

ANNEXE. ATTESTATION ORDRE DES ARCHITECTES

PERMIS DE CONSTRUIRE

SIGNATURE :


I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN «L'ALEMONT»
COMMUNE DE BETTENCOURT-
SAINT-OUEN

MAITRE D'OUVRAGE:

OSTWIND
S.E.P.E. «L'ALEMONT»
1, Rue de Berne - Parc Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 7 500,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 504 134 966

LEGENDE :



en Île-de-France le 20 mars 2013
l'Ordre des architectes

Attestation d'inscription

Je soussignée, Isabelle Latappy, Secrétaire générale du Conseil régional de l'Ordre des architectes d'Île-de-France, atteste que l'EURL d'architecture **I'M IN ARCHITECTURE**

ayant pour gérant(e) VINCENT RAES

et dont l'établissement principal est
I'M IN ARCHITECTURE
80 RUE DU FAUBOURG SAINT DENIS
75010 PARIS

est inscrite depuis le 19/07/2011 au Tableau régional de l'Ordre des architectes d'Île-de-France, sous le n° national S14812.

Cette attestation est établie pour servir et valoir ce que de droit.



PERMIS DE CONSTRUIRE

SIGNATURE :

I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / im.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS

PARC EOLIEN «L'ALEMONT»
COMMUNE DE BETTANCOURT-
SAINT-OUEN

MAITRE D'OUVRAGE:

OSTWIND

S.E.P.E. «L'ALEMONT»
1, Rue de Berne - Parc Européen de
l'entreprise - Les Terrasses de l'Europe -
67300 Schiltigheim
S.A.R.L. au capital de 7 500,000€
RCS de Strasbourg TI sous le n° 504 134 966

LEGENDE :

**ATTESTATION
ORDRE DES
ARCHITECTES**